

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022 - 2023



VIVADOUR

Le Groupe Coopératif



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023

PARTIE 1

NOTRE IDENTITÉ 5

- Interview croisée 6
- Nos chiffres-clés 8
- Les temps forts 10
- Notre écosystème 12
- L'implantation des sites du Groupe 14

PARTIE 2

AMBITIONS 2025, NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 17

- Notre cadre de référence 18
- Un plan en 4 axes 19
- Les engagements et la concrétisation des projets 20

PARTIE 3

NOTRE GOUVERNANCE & ORGANISATION 25

- Notre gouvernance 26
- L'animation du territoire 28
- Nos ressources humaines 30

PARTIE 4

LE BILAN DES MÉTIERS 32

- Pôle semences 34
- Pôle agricole & agroalimentaire 38
- Pôle viticole, vins & spiritueux 54
- Pôle distribution spécialisée 60
- Pôle environnement, énergie & innovation 64



01

PARTIE 1

—• NOTRE
IDENTITÉ



INTERVIEW CROISÉE

Nicolas Escamez

Directeur de la stratégie
et du développement coopératif

Jean-Marc Gassiot-Bitalis

Président du groupe Vivadour

• Un an après le déploiement d'Ambitions 2025, où en est Vivadour ?

JEAN-MARC GASSIOT-BITALIS : Notre projet d'adaptation et de projection Ambitions 2025 prend tout son sens au regard du contexte auquel nous sommes confrontés. Tout bouge autour de notre groupe et nous devons apporter des réponses. Il existe un état d'esprit de partage, de diffusion de l'information dans notre groupe. Avec ce fonctionnement, nous incitons nos agriculteurs et nos collaborateurs à embarquer dans Ambitions 2025.

• Comment les adhérents perçoivent-ils ce plan stratégique ?

J.-M. G.-B. : Nos adhérents sont satisfaits de constater que Vivadour veut défier l'avenir, reste en mouvement et mobilisé pour l'avenir de leurs exploitations agricoles. Nous avons vocation à chercher et trouver des solutions pour l'agriculture. Nous restons toujours en étroite relation avec nos agriculteurs au travers des commissions de territoire et le groupe Atout performance (jeunes agriculteurs).

NICOLAS ESCAMEZ : L'axe 1 d'Ambitions 2025, en cours de construction, porte sur le projet agricole et notamment la transmission des exploitations à l'horizon 2030. Nous voulons accompagner au mieux la transition agricole dans leurs exploitations tout en restant pragmatiques.

• Quels ont été les projets-phares de l'exercice ?

N.E. : La modernisation de Vignasse & Donney à Artix répond à la demande croissante de nos clients et augure un développement prometteur grâce à notre positionnement adapté aux nouvelles tendances de marché.

La nouvelle stratégie commerciale et marketing de notre filière vins et spiritueux devrait accélérer notre développement commercial à l'international et en France. Avec la création de Coriome, spécialisé dans la valorisation des cuirs, notre groupe élargit ses partenariats et renforce de manière globale notre filière bovine.

Notre filière apicole a séduit toutes nos parties prenantes : élus, administration, adhérents, collaborateurs.

Notre ambition ? Réconcilier agriculture, société et environnement avec un projet économique durable.

Un important travail est conduit sur notre organisation interne, soutenu par une évolution de nos outils informatiques ainsi que la création et l'annualisation de conventions managers et salariés. Ces temps d'échanges très appréciés accentuent la cohésion à l'instar de nos journées portes ouvertes durant la Semaine de la Coopération Agricole. Enfin, l'exercice a été ponctué d'actions élargies à tous nos sites en faveur de la Qualité et des Conditions de Vie au Travail.



Il existe un état d'esprit de partage, de diffusion de l'information dans notre groupe

JEAN-MARC GASSIOT-BITALIS

• Dans quel contexte s'est déroulé l'exercice 2022/2023 ?

J.-M. G.-B. : 2022/2023 a été l'exercice de toutes les difficultés : influenza aviaire, sécheresse, grêle, gel et pression maladie exacerbée. Ce fut aussi l'année de l'inflation de tous les coûts. C'est un contexte agressif pour gérer un groupe coopératif. Toutefois, nous restons réactifs et réfléchis. Nous nous adaptons pour assurer la continuité des métiers. Nous voulons nous différencier, échapper à la pression du marché mondial et offrir aux consommateurs les produits qu'ils veulent tout en préservant les productions de nos agriculteurs.

N.E. : L'accompagnement financier direct ou indirect de la coopérative auprès des agriculteurs, éleveurs et viticulteurs marque l'exercice 2022/2023. Plus globalement, nous faisons face à une antinomie : tout le monde veut manger mieux, plus sainement, plus local, mais dans le chariot, on observe l'inverse avec le retour en force des produits à bas prix, sur lesquels on est moins regardant sur la traçabilité, le bien-être animal, l'ultra-transformation... et le bio s'effondre. Malgré une visibilité à très court terme sur l'évolution de la consommation, notre groupe veut répondre à tous les segments. Nous croyons aux produits accessibles à tous en prix et correspondant aux nouveaux enjeux sociétaux. C'est déjà le cas avec notre agro-chaine « Poulet d'Ici » : un élevage assuré par nos adhérents, une alimentation des volailles produite localement et une transformation dans le Gers.



Concrétiser nos volontés d'investissements pour assurer un développement durable

NICOLAS ESCAMEZ

• Quels sont les résultats financiers du groupe ?

J.-M. G.-B. : Nous avons des comptes à l'équilibre, une performance au regard du contexte. Notre groupe peut absorber des moments difficiles. Nous avons d'ailleurs soutenu tous nos adhérents, quelles que soient leurs productions.

Le contexte défavorable ne nous a pas stoppés et notre gestion stratégique sur le long terme permet de défier l'avenir. Notre modèle économique basé sur la diversification des activités dans le groupe est durable. Enfin, le soutien à nos adhérents demeure primordial et le groupe coopératif Vivadour est pourvoyeur d'emplois sur son territoire.

N.E. : Nous nous inscrivons depuis longtemps dans un fonctionnement de transparence, de partage et de pragmatisme avec nos différents partenaires, notamment financiers. Cela nous permet de concrétiser nos volontés d'investissements pour assurer un développement durable, avec la mise en place entre autres de financements verts.

Nos chiffres-clés

4 800
agriculteurs



775
salariés*

596M€
chiffre
d'affaires



156M€
capitaux
propres

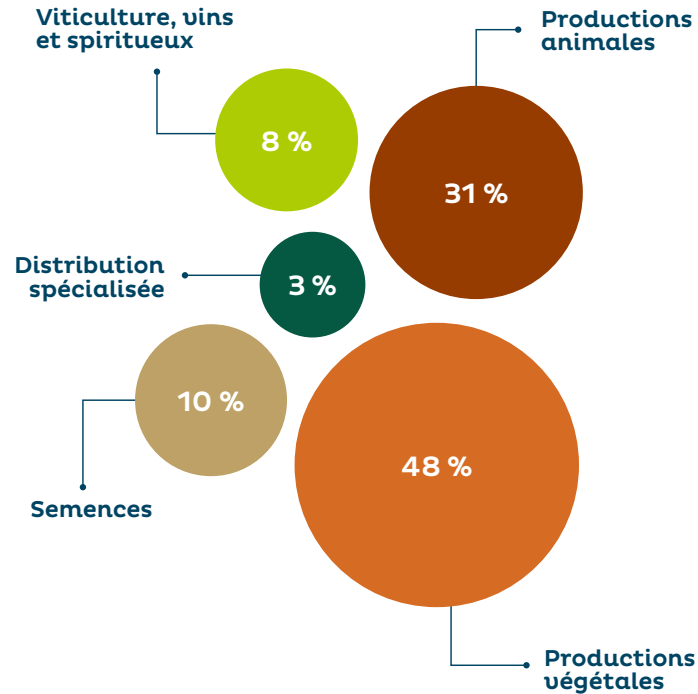


13M€
EBE



* ETP et effectif temporaire compris

• Répartition du chiffre d'affaires



• Indicateurs économiques durables

Chiffre d'affaires :
< 5 fois les fonds propres

CAF :
> 1,5% du chiffre d'affaires

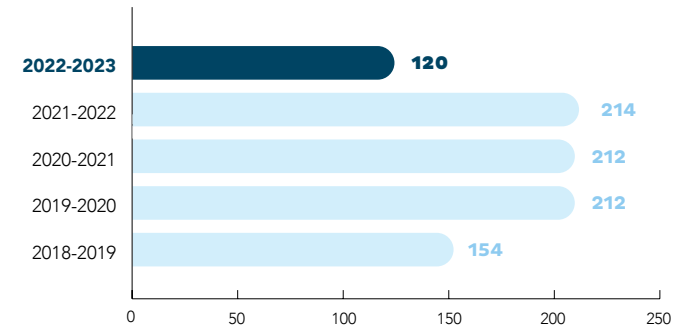
Fonds de roulement :
> 20% du chiffre d'affaires

CAF/investissement :
> 1

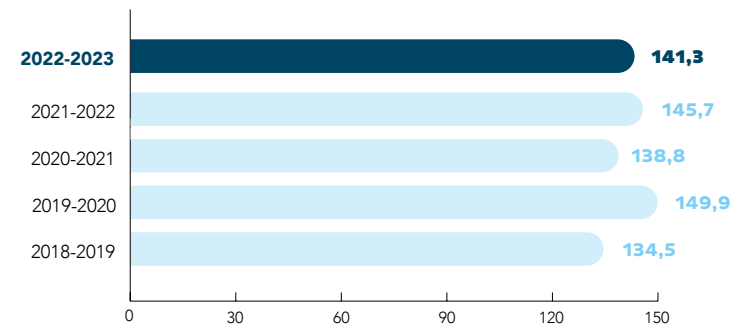
Dette nette/EBITDA :
< 9

Gearing :
< 0,7

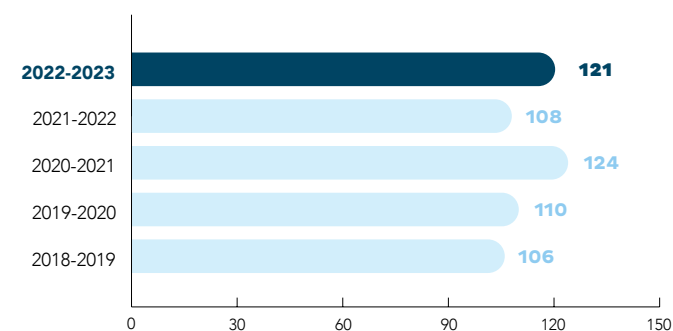
• Évolution du ratio capacité d'autofinancement/investissements corporels (%)



• Évolution du fonds de roulement (M€)



• Évolution de l'autonomie financière (%)



Cécile ORTAL
Directrice financière

« Vivadour confirme cette année encore sa solidité financière face aux multiples aléas qui ont touché chacune de ses filières. Les performances économiques du groupe restent satisfaisantes dans un contexte d'aléas climatiques impactant les rendements des cultures de printemps, d'automne et des vendanges, de nouvelle crise d'influenza aviaire, d'inflation sur les principales charges du groupe ainsi que de hausse des taux d'intérêts financiers. Le chiffre d'affaires se maintient à un niveau historiquement haut. Le résultat du groupe est positif. L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) et la CAF (Capacité d'Auto-Financement) restent à des niveaux satisfaisants ».

Les temps forts

SEPTEMBRE 2022

- **Graines d'Alliance : premiers tourteaux de soja**



Grâce à notre investissement dans Graines d'Alliance, nous valorisons localement la production de soja de nos adhérents. Une alimentation 100 % locale est ainsi garantie à nos filières animales, en particulier le poulet Label Rouge.

NOVEMBRE 2022

- **Première convention salariés**



Vivadour a organisé sa première convention salariés (400 participants) afin de présenter son plan stratégique Ambitions 2025.

DÉCEMBRE 2022

- **Ambitions 2025 se concrétise**



Élaboré autour de 4 axes, le plan stratégique Ambitions 2025 se déploie pour construire l'avenir du groupe.

DÉCEMBRE 2022

- **Une nouvelle identité visuelle pour Vivadour**



Une refonte de l'identité visuelle du groupe a accompagné le déploiement du plan stratégique Ambitions 2025.

DÉCEMBRE 2022

- **Les produits de Vivadour au REGAL**



Les produits des filières avicoles et viticoles de la coopérative ont été valorisés durant le salon REGAL à Toulouse. Une première participation pour Vivadour !

JANVIER 2023

- **Un Comité de Direction Générale renforcé**



Cécile Ortal, directrice financière et Jean-Marc Bouvier, directeur du Pôle Semences & Distribution spécialisée - Infrastructure Achats & Moyens Généraux ont rejoint le Comité de Direction Générale.

JANVIER 2023

- **Extension du magasin Gamm vert de Rieumes**



Le magasin Gamm vert de Rieumes, aux portes de Toulouse, a été agrandi et rénové. Ces travaux s'inscrivent dans la stratégie de développement du Pôle distribution spécialisée.

FÉVRIER 2023

- **Une phase 2 pour le plan Eaux Vives**



Le groupe coopératif réaffirme son engagement dans la création et la gestion de la ressource en eau afin de préserver son territoire, sa vitalité économique et la qualité de ses paysages agricoles.

MARS 2023

- **Le Pousse Rapière de Monluc a 60 ans**



Pour l'anniversaire de ce cocktail gascon, les bouteilles de la liqueur et du vin sauvage ont bénéficié d'un relooking, accompagné d'un plan de communication dynamique autour de la marque Monluc.

MARS 2023

- **Des récompenses au SIA 2023**



Médaille d'or pour le Poulet du Gers et médailles d'argent pour les armagnacs Jean Cavé (2007), Sempé (2011) et Clés de Ducs (1996) au Concours Général Agricole 2023 ! Une belle reconnaissance du travail des agriculteurs et des collaborateurs du groupe Vivadour.

AVRIL 2023

- **Lancement d'une activité apicole**



Pour la première année, 150 ruches sont installées sur les parcelles d'une quinzaine d'agriculteurs.

- **Inauguration d'un bâtiment de poulets standards**



Vivadour prévoit de développer 10 000 m² de nouveaux bâtiments chez ses adhérents dans les 3 ans à venir.

JUIN 2023

- **De nouveaux outils d'aide à la décision**



OptiEau pour l'optimisation de l'irrigation, Be Api pour une agriculture de précision intra-parcellaire... de nouveaux outils sont déployés pour les adhérents Vivadour.

Notre éco-système

Nos ressources

NATURELLES

- Le Gers, ses départements limitrophes et son prolongement vers le piémont pyrénéen
- Céréales, légumes, semences, élevage, viticulture, des productions diversifiées

HUMAINES

- 4 800** agriculteurs
- 632** collaborateurs

INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

- 120** sites répartis sur le territoire du groupe Vivadour

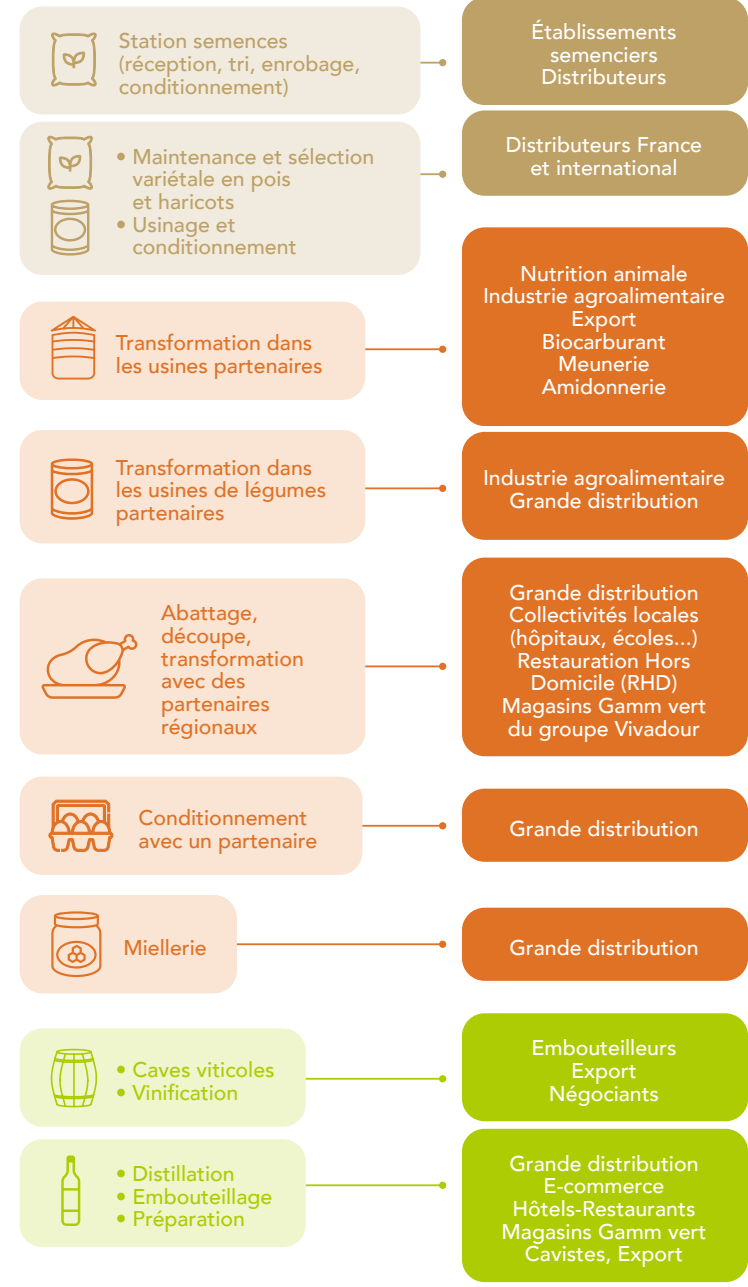
FINANCIÈRES

- 9 M€** d'investissements
- 4,1 M€** du capital détenu par les associés-coopérateurs
- 156 M€** de capitaux propres

DES PRODUCTIONS AGRICOLES DIVERSIFIÉES



DES FILIÈRES DE VALORISATION



DES DÉBOUCHÉS VARIÉS

Nos contributions

AGRICULTEURS

- Jusqu'à **40 M€** de soutien de trésorerie de campagne

COLLABORATEURS

- 421 000 €** alloués à la formation des collaborateurs

TERRITOIRE

- Acteur de la vitalité économique et paysagère de notre territoire

- 143** emplois saisonniers

ÉCONOMIQUES

- 220 M€** d'achats de matières premières agricoles aux adhérents et clients

- 324 M€** d'achats aux fournisseurs (énergies, emballages, autres fournitures)

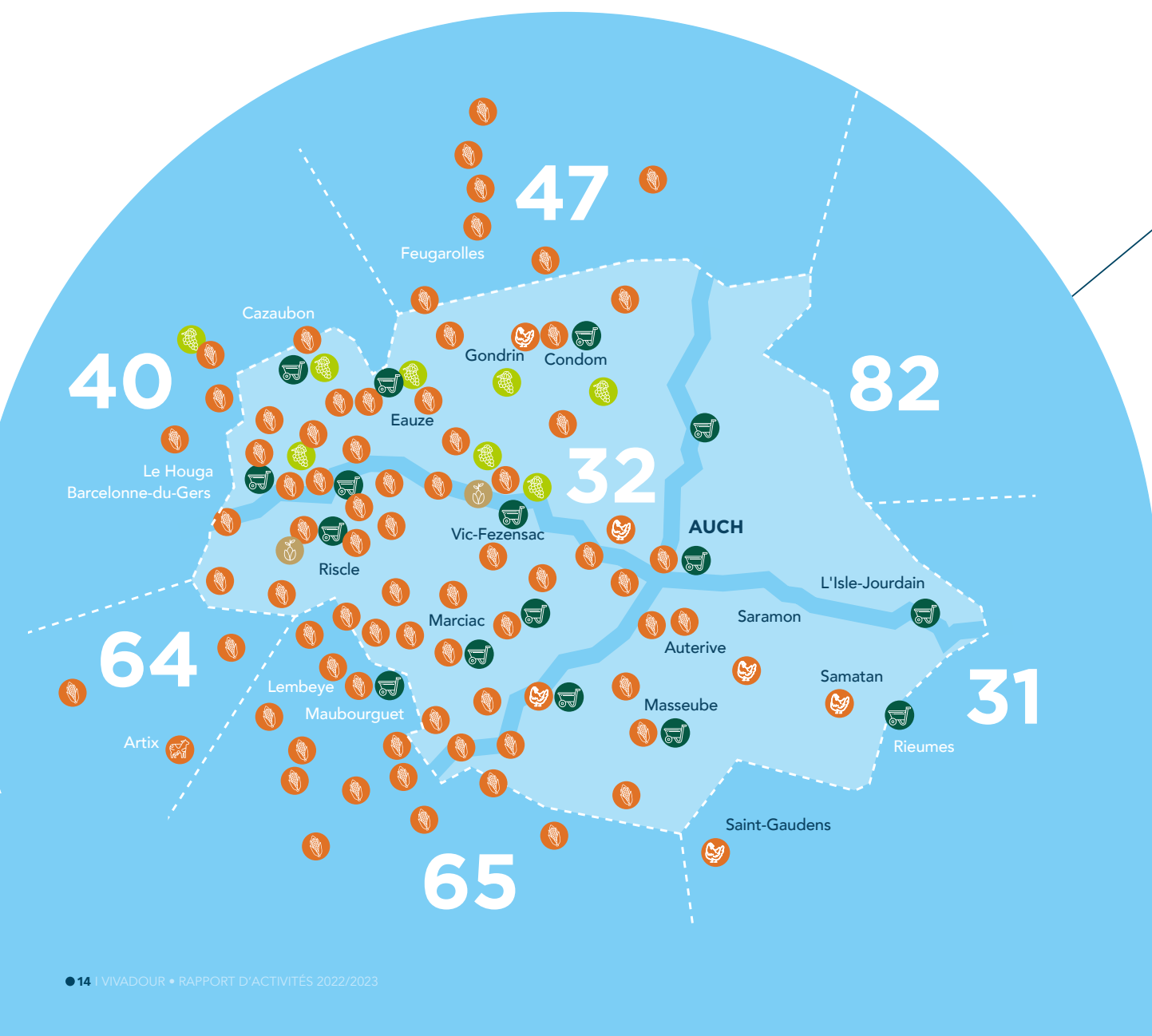
- 5 M€** d'impôts et taxes versés aux collectivités et à l'État

ENVIRONNEMENTALES

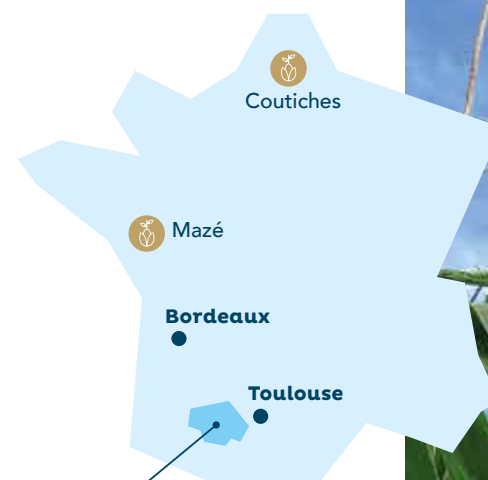
- Un pôle dédié pour accompagner vers une agriculture durable : gestion de l'eau, agroécologie, bio-économie, énergies renouvelables.

L'implantation des sites du Groupe

Notre groupe coopératif Vivadour est ancré dans son territoire historique : le Gers et les départements limitrophes. Notre ambition de développement sur des marchés créateurs de valeur a conduit Vivadour à s'implanter dans le Nord, le Maine-et-Loire et en Côte d'Ivoire pour l'activité de semences potagères.



En France



En Afrique



Légende :

- Semences 
- Productions végétales 
- Productions animales 
- Vins et spiritueux 
- Distribution spécialisée 





2025

PARTIE 2

AMBITIONS 2025

Notre plan
stratégique

Notre cadre de référence

La raison d'être fondamentale de Vivadour est d'intervenir économiquement et structurellement pour améliorer le revenu de l'agriculture sur son territoire statuaire : le Gers, sa périphérie et ses prolongements vers le piémont pyrénéen.

• La raison d'être Vivadour 2025

Du champ à l'assiette, notre mission est de continuer à pérenniser la structuration des territoires vivants de la Gascogne en étant le trait d'union entre toutes les agricultures et en répondant aux besoins de toutes les familles d'agriculteurs, des collaborateurs, des consommateurs.

• L'ambition 2025

Notre but est de structurer une activité économique de transformation agricole et agroalimentaire dynamique sur notre territoire, par nos engagements envers l'amont en relevant les défis de transition agricole et climatique et par nos investissements dans l'aval en adéquation avec les marchés agroalimentaires, industries biosourcées et énergies renouvelables pour transmettre un bien commun durable aux générations futures.



Vivadour mise sur l'innovation, la performance, et la transversalité

• Nos valeurs

Notre ADN : être au service des agriculteurs du Gers et de ses départements limitrophes. Les élus et les salariés du Groupe s'engagent pour accompagner les transitions agricoles et la transmission des exploitations avec Équité et Intégrité.

Ambitions 2025 porté par les élus, la direction et les collaborateurs, accompagnera ces transformations sans altérer la proximité et le mutualisme qui unissent ses actionnaires.

Ambitions 2025 : un socle stratégique pour le futur

Validé par le conseil d'administration fin 2022 et déployé depuis janvier 2023, le plan stratégique Ambitions 2025 porte la volonté de la gouvernance Vivadour : déployer et impulser le développement du groupe avec une dynamique de croissance et structurer ses organisations.



INTERVIEW

Nicolas ESCAMEZ
Directeur de la stratégie et du développement coopératif

• Six mois après le lancement d'Ambitions 2025, où en êtes-vous ?

Nous sommes au début d'un plan stratégique qui fixe des objectifs de développement jusqu'à fin 2025. Des projets sont déjà lancés. Les bases les plus avancées concernent les évolutions au sein du pôle viticole, vins et spiritueux, ainsi que de nombreuses transformations engagées autour de notre modèle, de notre performance organisationnelle et de nos actions en faveur des politiques sociales. Nous maintenons donc le cap par filière en concrétisant les choix stratégiques. Mais ces orientations ne sont pas figées.

• Quel est désormais le chemin à parcourir ?

Nous devons travailler les projets de transformation aval en productions végétales. C'est un sujet très complexe dans le domaine agroalimentaire où, malgré les aspirations des consommateurs à faire évoluer leur mode de consommation, les actes d'achats s'avèrent bien différents. Une des clés de ce développement dans l'aval du végétal passera par nos investissements et la structuration de filières dans le domaine des industries biosourcées.

En matière de RSE, même si nous avons initié nombre d'actions concernant la Qualité de Vie au Travail, nous devons davantage intégrer notre démarche dans les projets identifiés sur les thématiques achats et énergies.

Axe 1 • Le projet agricole

La ressource en eau

Accompagner les mutations du secteur agricole et des exploitations en pérennisant le potentiel agricole suppose d'agir concrètement sur la ressource en eau, d'où le lancement de notre plan Eaux Vives 2.

• Eaux Vives 2, une nécessité

Notre territoire subit fortement les effets liés au changement climatique. La plan Eaux Vives 2 réaffirme de façon pragmatique notre engagement dans la création et la gestion de la ressource en eau afin de préserver notre territoire, sa vitalité économique et la qualité de ses paysages agricoles. C'est un point capital pour Vivadour.

• Eaux Vives 1 : le bilan

Avec le plan Eaux Vives 1, nous avons sécurisé 1,5 million de m³ ce qui représente plus de 1 000 hectares de cultures. Grâce à notre fonds d'amorçage, nos équipes accompagnent les agriculteurs dans l'aménagement de nouvelles ressources en eau sur leurs exploitations. Nous avons pré-diagnostiqué 150 sites et 100 ont une implantation favorable pour développer la capacité de stockage d'eau.



Préserver notre territoire, sa vitalité économique et la qualité de ses paysages agricoles

• Sondage auprès de 300 agriculteurs

La sécheresse 2022 a eu un très fort impact humain et économique et la moitié d'entre eux veulent créer une ressource en eau (1/3 sont non-irrigants). Cependant, la complexité réglementaire et l'investissement freinent la réalisation de ressources en eau. La demande représente plus de 10 millions de m³.

• Des expérimentations en cours

Pour optimiser l'irrigation, une parcelle d'essai de maïs semences expérimente le goutte-à-goutte aérien afin d'ajuster les apports et couper l'irrigation des pieds mâles après la fécondation. Cet essai indiquera le machinisme approprié, le temps de travail nécessaire, les économies possibles (eau/énergie), et le recyclage des gaines. Sur le même sujet, après les essais en viticulture en 2022, de nombreux viticulteurs ont lancé des projets d'équipement sur des systèmes hybrides anti-gel/irrigation.



Frédéric MARCATO

Directeur du Pôle environnement, énergie et innovation



Focus

Le Comité Eau de la Coopération Agricole sensibilise les parties prenantes au message des coopératives agricoles françaises sur l'eau. Plus d'une dizaine de textes sur la gestion de l'eau ont été portés auprès des ministères ces six derniers mois. J'en assure la présidence pour Vivadour et le 6 juin 2023, ses membres ont visité un lac mis en eau récemment et notre ferme expérimentale. Plusieurs coopératives souhaitent dupliquer ces exemples. Vivadour siège également dans de nombreuses instances de concertation comme les Projets de Territoire pour la Gestion des Eaux (PTGE) et les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Axe 2 • Le projet de développement économique

La création d'une filière apicole

Vivadour investit dans la création d'agro-chaînes pour créer de la valeur au profit de ses agriculteurs en structurant des filières agricoles et agroalimentaires. Ainsi est née en 2022-2023, une filière apicole.



Delphin GUILLAUMEY

Directeur des productions avicoles



Focus

En 2023, 150 ruches ont été mises à disposition chez 15 adhérents volontaires. Formés par un technicien expérimenté, ils mettent à disposition une parcelle et développent des jachères et intercultures mellifères. Vivadour assurera une récolte de 2 à 2,5 tonnes pour commercialiser un miel toutes fleurs en GMS, dès la fin de l'année dans le Sud-Ouest. La coopérative mobilisera 15 nouveaux producteurs pour 2023-2024. Les premiers volontaires pourront acquérir les ruches exploitées cette année et être accompagnés pour développer leur cheptel. Nous visons 350 à 450 ruches l'an prochain avec la création d'une miellerie à Plaisance.

• L'organisation de la filière apicole

Nous avons choisi un modèle dit « sédentaire ». Les ruches restent sur l'exploitation tout au long du cycle estival pour produire un miel toutes fleurs issues de notre territoire. Vivadour assure l'extraction, la collecte et la commercialisation, sous la gestion opérationnelle de notre technicien spécialisé en apiculture recruté cette année.

• D'autres actions pour créer de la valeur

Notons une prise de participations dans le négoce et la distribution de spiritueux haut de gamme, conformément à l'objectif d'élargissement des gammes et une nouvelle feuille de route pour le commerce et le marketing dès septembre 2023 pour tripler l'activité de Club des Marques. En semences, distribution grand public et productions animales, nous visons à renforcer nos partenariats stratégiques pour développer nos activités. Soulignons également les réalisations en cours de déploiement : la création de Coriome (voir p. 53), l'agrandissement de Vignasse & Donney (voir p. 52).

Depuis septembre 2022, l'équipe des productions animales déploie des ruches chez nos adhérents et assure la gestion opérationnelle du projet initié par l'équipe développement de la direction stratégique.

• Une filière durable

Nous souhaitons bâtir et développer une véritable filière animale, en alliant projet économique et enjeu écologique. Dès cette fin d'année, nous revitalisons un ancien site à Plaisance par la création d'une miellerie. La commercialisation passera par le canal de la grande distribution, qui assure plus de la moitié des débouchés du volume de miel acheté par les consommateurs chaque année en France. Nous souhaitons également nous inscrire, à notre niveau, dans les enjeux de relocalisation des productions agroalimentaires.



Axe 3 • L'excellence opérationnelle

La transformation de nos organisations

Vivadour mise sur les moyens associés en termes d'organisation, de process et sur l'engagement des collaborateurs afin de développer l'excellence opérationnelle et la transversalité.



Nous avons validé un nouveau schéma directeur des systèmes d'information pour sécuriser tous nos flux d'activités, moderniser nos outils et accentuer la dématérialisation de nos processus pour gagner en efficacité. Nous investissons 1,5 M€ par an au cours des 5 prochaines années, afin de répondre à un enjeu structurel fort de notre fonctionnement.

• Les enjeux

D'ici 5 ans, il s'agit d'atteindre nos objectifs de performance organisationnelle centrée sur le collaborateur et la transversalité. Pour y parvenir, nous avons deux grands axes de développement : plusieurs projets d'ERP* et des outils digitaux adaptés. La cybersécurité est également un sujet majeur. Nous élaborons une politique de sécurité informatique qui va du CODG à tous les collaborateurs. Nous travaillons au développement d'un outil d'intelligence artificielle pour piloter et contrer les cyberattaques en temps réel.

• Les projets déjà lancés

Des ERP ont été élaborés en RH, en productions végétales pour la collecte et pour les agrofournitures (déployés en janvier 2024). Nous réalisons le cahier des charges d'un ERP destiné à la filière viti-vinicole.

Nous avons un projet structurant avec le renouvellement des ERP finances (comptabilité générale et adhérents, gestion du capital social des adhérents et gestion des immobilisations du groupe).

• Les projets à venir

Nous révisons les offres coopérative-négoce pour améliorer la relation avec les agriculteurs. Les nombreux projets en matière sociale et développement RH sont bien engagés (voir p. 30-31) et se poursuivent. Reste à travailler la stratégie omnicanale et le marketing agriculteurs. Enfin, nous devons déployer des outils de pilotage de la donnée économique et financière afin d'avoir un pilotage transverse de nos activités.

Focus
Office 365

Depuis mars 2023, des pilotes Office 365 fonctionnent sur le savoir et faire-savoir (direction des systèmes d'information, communication, ressources humaines et filière viti-vinicole). Pour renforcer la dimension collaborative, nous déployons Office 365 dès novembre 2023, dans 90 sites. Chacun pourra ainsi travailler en mode projet et donc en transversalité. Nous allons mettre en place des outils qui facilitent la circulation de l'information, ascendante, descendante ou transversale. Il s'agit de savoir et faire savoir ce qui se passe au sein du groupe avec notamment des fonctionnalités intranet repensées, en concertation avec les métiers.

Répondre à un enjeu structurel fort de notre fonctionnement

*ERP : Enterprise resource planning. Un type de logiciel que les entreprises utilisent pour gérer les activités quotidiennes.

Axe 4 • La transversalité

La structuration d'une démarche RSE

La prise en compte des attentes sociétales, sociales et environnementales est au cœur du projet Vivadour. Le groupe positionne la RSE comme un axe majeur de son projet d'entreprise.



Sylvie DARBINS
Directrice Qualité

Notre groupe a structuré une démarche RSE et nous construisons une politique Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) en nous appuyant sur la charte RSE Agro Occitanie.

• Une véritable politique groupe

La politique RSE met la priorité sur un état des lieux concernant le bien-être au travail et une déclaration de performance extra-financière pour identifier les actions à engager. Vivadour écrit sa feuille de route en construisant :

- une charte d'achats responsables ;
- des économies d'énergie ;
- des actions concernant la Qualité de Vie et les Conditions de Travail.

• Susciter les remontées d'informations

Nous avons voulu créer des communautés constituées de collaborateurs issus de tous les services mais cela n'a pas rencontré de succès. Nous allons donc travailler en mode projet et nous avons besoin pour cela de référents avec des missions RSE dans les métiers. Avec ces collaborateurs, nous pourrions mettre en place des indicateurs RSE « terrain » et avoir une remontée d'informations instantanée.

• Les projets RSE déjà engagés

La rédaction d'une politique d'achats responsables avec l'élaboration d'une charte (interdits, recommandations, harmonisation groupe) ainsi qu'un travail sur la qualification des fournisseurs sont conduits avec le service achats groupe. Dans un second temps, nous agirons sur les achats spécifiques aux métiers en établissant une cartographie pour tendre vers des achats responsables. Nous avons entamé le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures du groupe, pour autoconsommer et revendre l'électricité produite. L'équipe RSE mène un travail de fond important sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail.

Focus

Le groupe coopératif a identifié 15 référents RSE dans les différents métiers. En juin 2023, ils ont élaboré ensemble une fresque du climat avec une réflexion concrète sur les actions à initier dans le groupe. Leur mission consiste à devenir le relais de leur métier au niveau du groupe, à élaborer l'état des lieux des pratiques de leur métier et faire remonter les besoins. L'objectif serait une réunion trimestrielle de ces référents RSE pour échanger sur les bonnes pratiques et sur l'avancée des états des lieux.

Le comité de direction générale consolidera et priorisera ces actions en leur allouant un financement dans le cadre des budgets annuels d'investissements. Enfin, nous voulons rendre nos actions RSE plus visibles sur le territoire.





OES

PARTIE 3

—• NOTRE
**GOUVERNANCE
& ORGANISATION**

Notre gouvernance

La gouvernance de Vivadour repose sur une organisation collégiale. Elle est constituée d'un conseil d'administration, d'un bureau et d'un comité de direction générale (CODG).

• Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de Vivadour est composé de 23 administrateurs. Ils sont représentatifs de la diversité des territoires et des productions de la coopérative. Jouant un rôle essentiel dans la gouvernance coopérative, le conseil d'administration oriente et valide la stratégie du groupe.

• Le bureau

Élus par leurs pairs au sein du conseil d'administration, les 8 membres du bureau se réunissent deux fois par mois avec le comité de direction générale. Le bureau suit l'évolution des activités du groupe (assurée par le pilotage des membres du CODG), s'assure de la bonne conduite de la stratégie générale et des feuilles de route métiers, analyse et donne mandat aux membres du CODG pour conduire les différents projets stratégiques, présentés et validés par le conseil d'administration.

• Le comité de direction générale

La direction générale du groupe Vivadour est conduite par un comité de direction générale (CODG) constitué de 6 directeurs. Il initie les réflexions stratégiques, veille à l'application du cadre de référence et dirige la mise en œuvre opérationnelle des orientations décidées par le conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE BUREAU



Jean-Marc GASSIOT-BITALIS
Président



Jean PAGÈS
Président délégué



Christian LAFORÈT
Vice-président
Pôle animal



Serge TINTANÉ
Vice-président
Pôle viti-vinicole



Florent ESTEBENET
Vice-président
Pôle végétal



Gérard DEHEZ
Vice-président
Pôle semences et légumes



Syluie ROBIN
Secrétaire
Pôle vie de la coopérative



Christophe RANDE
Trésorier
Réfèrent du territoire Armagnac

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES ADMINISTRATEURS



Aurélien ARTUS



Jacques COUERBE



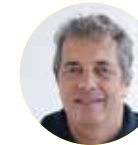
Arnaud COURNET
Auditeur



Marc DIDIER



Delphine DUCASSE
Auditrice



Philippe JOB



Pierre LAJUS
Pôle développement, prospective, innovation



Julien LARRANG
Réfèrent du territoire Adour



Patrick LARRIBAT
Pôle libre-service agricole



Rémi MORLAN
Réfèrent du territoire Fezensac



Aurore MUSSET



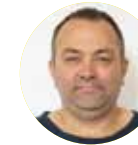
Véronique PRATAVIERA
Auditrice



Guy SEMPÉ



Jean-Joël SILLAC



Stéphane ZANCHETTA
Réfèrent du territoire Astarac

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE



Nicolas ESCAMÉZ
Directeur de la stratégie et du développement coopératif



Jean-Marc BOUVIER
Directeur du Pôle semences, distribution spécialisée & moyens généraux



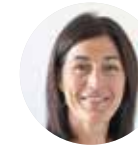
Jérôme CANDAU
Directeur du Pôle agricole et agroalimentaire



Pascal DUPEYRON
Directeur du Pôle viticole, vins et spiritueux



Bernard NABARRO
Directeur général de GSN Semences



Cécile ORTAL
Directrice financière

L'animation du territoire : une relation de proximité

Les instances de Vivadour entretiennent une proximité avec les territoires et les associés coopérateurs. Afin d'animer cette relation de proximité, des rendez-vous réguliers et des rencontres sont organisés toute l'année.

• Les comités de territoire

Les quatre comités de territoire grandes cultures assurent la proximité avec nos adhérents. Il s'agit de lieux d'échanges privilégiés entre les adhérents représentatifs des sections de Vivadour, les élus et les cadres de la coopérative. Quatre référents de territoire, membres du conseil d'administration, président ces comités. Des dossiers concernant l'activité collecte-agrofournitures en relation avec la stratégie de la coopérative y sont exposés.



• Les commissions

Les adhérents participent aux réflexions stratégiques et opérationnelles de la coopérative, via les commissions. Les activités sont ainsi en adéquation avec les besoins des agriculteurs. Adhérents, administrateurs et salariés composent les commissions qui se réunissent plusieurs fois par an. Pour l'ensemble de ses métiers, Vivadour compte huit commissions.



• Les assemblées de section

Événements incontournables de la vie coopérative, les assemblées de section sont un rendez-vous d'informations et d'explications sur la stratégie, les résultats, les activités et les perspectives. Elles sont également un lieu d'échanges privilégiés avec la gouvernance politique de la coopérative.



• Les événements agricoles

Foire agricole, salon de l'élevage, agroalimentaire... Vivadour participe aux animations organisées par les organismes de son territoire pour promouvoir la coopérative mais aussi maintenir une proximité avec les acteurs du monde agricole.



Assurer la proximité avec nos adhérents

L'accompagnement des jeunes adhérents

Le groupe coopératif Vivadour encourage l'installation et la formation de la nouvelle génération d'agriculteurs avec deux dispositifs dédiés.

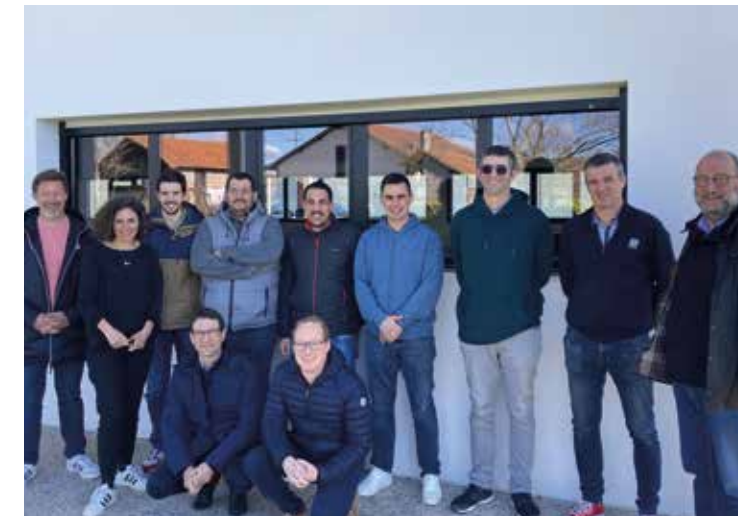
• L'installation de jeunes

Tous les ans, Vivadour accompagne l'installation de jeunes agriculteurs et le développement de leur exploitation. Grâce à la charte Viv'action jeunes, le jeune agriculteur bénéficie d'une dotation financière pendant cinq ans et d'un suivi individualisé via des rendez-vous de bilans techniques et économiques.



• Atouts Jeunes

Vivadour organise des formations Atouts Jeunes. Ce dispositif permet de mieux appréhender les filières de production, de bénéficier d'intervenants experts, de rencontrer des jeunes du territoire pour réfléchir à son projet d'entreprise. Ce parcours de formation sur-mesure destiné aux jeunes adhérents est dispensé en partenariat avec le campus Triangle. Vivadour renouvelle ainsi son engagement auprès de la nouvelle génération d'agriculteurs. Atouts Jeunes permet aussi à ces adhérents de (re)découvrir la coopérative et de susciter leur prise de responsabilité.



Nos ressources humaines

La digitalisation se poursuit et s'accroît avec la mise en place d'un système d'information pour couvrir tout le corps RH. Par ailleurs, une politique sociale et salariale est en cours d'élaboration et de déploiement à l'échelle du groupe.

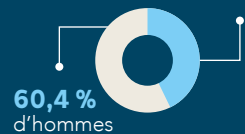


Chiffres-clés

632
salariés ETP*

au 30 juin 2023

Indice
**Égalité hommes/
femmes** 39,6 %
de femmes



Moyenne d'âge :

44,84 ans

13,15 ans
d'ancienneté

en moyenne mais
174 collaborateurs ont
+ de 20 ans d'ancienneté

* Equivalent Temps Plein

• La digitalisation se poursuit

Dans la continuité des bulletins de salaire maintenant accessibles via un coffre-fort numérique, les contrats de travail et avenants sont désormais digitalisés et assortis d'une signature électronique. Le service des Ressources Humaines gère ainsi une centaine de documents de cette catégorie chaque mois.

Un changement de système d'information des ressources humaines (SIRH) est amorcé. Un outil commun à tout le corps RH permettra de gérer la paye, le suivi des temps, les aspects réglementaires, d'extraire des indicateurs nécessaires et utiles pour la fonction et l'entreprise, de manière aisée et émanant d'une seule source. Tous les collaborateurs et managers auront accès à ce nouveau SIRH et une adresse e-mail professionnelle sera créée pour tous les collaborateurs du Groupe.

Chaque salarié pourra renseigner directement les changements dans sa vie personnelle dont l'entreprise doit être tenue informée (état civil, enfants, adresse du domicile...) sans recours au courrier, e-mail... Évitant tous les risques d'omission, d'erreur ou de perte de documents. Le manager aura ainsi une vision précise de son équipe et de son budget salarial.



• Le dialogue avec les IRP

En décembre 2022 ont eu lieu les élections professionnelles pour renouveler les élus dans les Instances Représentatives du Personnel (IRP). Désormais, il existe une Unité Economique et Sociale unique réunissant l'UES 5 Branches et l'UES Négoces ce qui permet d'avoir une représentation de tous les métiers du Groupe.

En avril 2023, les IRP ont signé un accord de télétravail qui encadre les pratiques et rappelle le droit à la déconnexion. Les collaborateurs dont le poste est « télétravaillable » peuvent avoir un jour de travail à distance par semaine, parfois deux en accord avec le manager.

• Encourager l'attractivité

Côté marque employeur, les ressources humaines ont initié la mise en place d'une prime de cooptation pour encourager l'attractivité. Cependant, pour parvenir à attirer des talents et des compétences, le sujet doit être également travaillé avec les élus locaux. Le groupe coopératif Vivadour et d'autres employeurs du territoire se heurtent à un problème d'infrastructures et un manque de logements. Il existe donc une réflexion à conduire notamment sur l'hébergement de jeunes alternants.

• Une politique sociale et salariale Groupe

L'exercice 2022/2023 a vu des avancées importantes dans la mise en place d'une politique sociale et salariale à l'échelle du groupe coopératif Vivadour. Des progrès ont été accomplis pour parvenir à une harmonisation des statuts. Désormais, les salaires sont déterminés, pour une embauche ou une augmentation, selon les autres postes de la même catégorie dans le groupe et en externe. Un budget est alloué pour les augmentations générales, individuelles et les primes exceptionnelles avec en amont une définition des périodes. Cette structuration de la politique sociale et salariale est lancée et un suivi sera mis en place.

Enfin durant l'exercice, nous avons travaillé à l'implémentation immédiate de la Rémunération Annuelle Garantie (RAG) dès juillet 2023, sur le périmètre de l'UES 5 branches. Les collaborateurs verront désormais l'application immédiate d'une évolution de la RAG en cours d'année.



Caroline BETTINI
Directrice des Ressources Humaines

« Depuis début 2023, nous remettons tout à plat pour construire et travailler avec un outil commun pour tout le corps Ressources Humaines ».



04

PARTIE 4

LE BILAN DES MÉTIERS



Les semences grandes cultures

L'été caniculaire de 2022 a provoqué une baisse de performance en semences de maïs et en soja tandis que le conflit russo-ukrainien entraîne une baisse drastique du plan de production.



Gérard DEHEZ

Président du
Pôle Semences

« Les semences et les légumes industriels font partie de l'ADN de Vivadour. C'est donc un métier-clé à développer pour apporter de la valeur ajoutée à nos adhérents. »

• Semences de maïs : des surfaces en progression

Le plan, toujours soutenu, de multiplication de semences apparaît en légère augmentation par rapport à l'exercice 2021-2022, avec près de 4 600 ha multipliés pour Corteva, notre partenaire historique. Les surfaces par exploitation en multiplication de semences de maïs continuent à progresser, ce qui illustre une spécialisation plus marquée des producteurs.

L'été 2022 aura été particulièrement difficile pour tous et la performance est donc très largement inférieure aux attentes atteignant 62,5 % des objectifs initiaux. Moins de 105 000 quintaux ont transité par l'usine.

Grâce au soutien financier de Corteva, nous avons pu assurer aux multiplicateurs, un produit brut en conformité avec leurs attentes.



• Le colza à l'objectif

Toujours en partenariat avec Corteva, la performance des 115 ha de multiplication a atteint l'objectif avec plus de 24 quintaux par hectare.

• Le soja en retrait

Les surfaces mises en place sont toujours stables, de 130 à 160 ha, destinées exclusivement aux besoins de notre circuit court. L'espèce a souffert de l'été 2022 avec une performance proche de 85 % de l'objectif et des qualités moyennes.

PÔLE SEMENCES



57 M€
de chiffre d'affaires



8 600 ha
de semences grandes cultures et potagères



77 %
de semences grandes cultures :
maïs, colza, soja, céréales à paille et fourragères



23 %
de semences potagères
en France et à l'international

LES SEMENCES
GRANDES CULTURES
(SUITE)



Jean-Marc BOUVIER

Directeur du
Pôle semences

« Le groupe coopératif Vivadour a pour objectif de développer progressivement son offre de semences hybrides, céréales à paille et soja. »



● **Céréales à paille : un marché difficile**

Les volumes déclinent régulièrement et le taux d'utilisation de semences certifiées baisse mais le site Semences du Sud de Vic-Fezensac tire plutôt bien son épingle du jeu avec plus de 6 000 tonnes, en progression grâce à la politique du circuit court et d'achats de semences morte saison du groupe coopératif Vivadour. Ce site développe plusieurs espèces de céréales à paille (orge, blé tendre, triticale, blé dur), ce qui constitue un atout sur le marché avec notre principal client Semences de France. Globalement, le marché des semences de ferme reste confronté à l'enjeu de cette filière : apporter de nouvelles variétés pour inciter les agriculteurs à renouveler leurs semences.

● **Une réduction drastique en tournesol**

La prestation industrielle pour des tiers a concerné plus de 27 000 quintaux. En partenariat de longue date avec Mas Seeds pour la réception de tournesol, le plan de production a subi une réduction drastique sous l'effet du conflit entre la Russie et l'Ukraine, bassins auxquels la majorité des semences est en effet destinée. Pour GSN semences, la station semences de Riscle trie et conditionne les pois potagers et les haricots destinés au marché de l'industrie et au grand export.



Démarche qualité

- **Riscle** : Maintien de la certification ISO 9001 (2015) et de la certification de l'agrément « Application des produits phytopharmaceutiques en prestation de service » pour l'usine de semences.
- **Vic-Fezensac** : certification PQP et ESTA (plan de maîtrise poussière) ;
- **GSN Semences** : certification Bio pour la production de semences potagères de haricots.

Les semences potagères

La production de semences potagères voit son chiffre d'affaires progresser malgré un manque de devises dans de nombreux pays et une législation sur les importations en constant mouvement au Maghreb.



● **Un chiffre d'affaires en hausse**

GSN Semences poursuit son développement sur ses marchés cibles et voit son chiffre d'affaires progresser de 10 %. Le Maghreb modifie régulièrement sa réglementation sur les importations, à laquelle nous devons en permanence nous adapter et dont nous devons anticiper les éventuelles corrections pour ne pas ralentir les expéditions et donc pénaliser nos clients.

L'Afrique de l'Ouest est confrontée à plusieurs phénomènes destructeurs :

- Une insécurité palpable qui influe sur la capacité de nos clients à diffuser les semences sur l'ensemble des territoires ;
- Un manque chronique de devises qui a des conséquences sur les délais de recouvrement.

La problématique de disponibilité de devises touche aussi l'Asie, l'Amérique du Sud, le Moyen-Orient, le Maghreb, sans que nous en connaissions les causes. Enfin, nous avons bénéficié de nombreuses nouveautés d'hybrides de la part de notre partenaire israélien sur presque toutes les espèces sélectionnées.



Bernard NABARRO

Directeur général
de GSN Semences

« Les territoires du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest ont particulièrement performé malgré des contextes différents. »

● **Les pois et les haricots manquent**

Le marché de l'industrie de la conserve et du surgelé est plutôt stable et la majorité des opérateurs rencontre des difficultés à honorer les placements. Le manque de disponibilité en pois et haricots nous a fortement pénalisés durant l'exercice.

La multiplication des semences potagères continue de se complexifier, quels que soient les continents. Nous constatons :

- Une offre qui se rétracte avec l'embellie des prix des commodités, sans contraintes techniques majeures ;
- Des écarts flagrants de productivité, sans véritable solution de correction ;
- Un désengagement de la production par un grand nombre de prestataires.

PÔLE AGRICOLE & AGROALIMENTAIRE

Productions végétales

€ **288 M€**
de chiffre d'affaires

 **303 356 t**
collectées
en conventionnel
et en bio

Productions animales

€ **183 M€**
de chiffre d'affaires

 **8,4 M**
de volailles

 **1,3 M**
de palmipèdes

 **29 M**
d'œufs

 **22 640**
de bovins

Les grandes cultures

L'été caniculaire 2022 a entraîné une baisse importante des volumes de collecte avec des incidences sur la qualité sanitaire du maïs. Dans le même temps, Vivadour poursuit sa politique de cultures contractuelles à valeur ajoutée à destination de ses agriculteurs.



Florent ESTEBENET
Président du Pôle végétal

« Les effets du dérèglement climatique sont réellement visibles sur le territoire de notre coopérative, située à mi-chemin entre les influences météorologiques océanique et méditerranéenne. »

L'exercice 2022-2023 a connu le niveau de collecte le plus faible jamais enregistré avec 303 356 t, bio compris. Cette collecte en baisse s'explique par les conditions climatiques exceptionnelles de l'été 2022, avec plusieurs vagues de chaleur et très peu de précipitations. Les incidents climatiques deviennent récurrents (un an sur deux en moyenne depuis 6 ans).

Des effets catastrophiques sur la collecte 2022

Les cultures de printemps ont énormément souffert de ces conditions climatiques exceptionnelles, en particulier les cultures en sec qui représentent 60 % de notre assolement. Ce constat confirme la très forte vulnérabilité du territoire de Vivadour face à la sécheresse. Ce niveau de collecte pénalise très lourdement la rentabilité des exploitations et engendre des pertes financières très significatives pour le groupe coopératif. En effet, les installations sont dimensionnées pour collecter environ 380 000 t et avec une collecte telle que celle de 2022, les charges fixes ne sont pas couvertes.



Des expérimentations en cultures d'oléo protéagineux sont conduites à destination de la biochimie verte





LES GRANDES CULTURES (SUITE)

La qualité du maïs est également impactée. De nombreux lots de maïs waxy ont dû être déclassés vers d'autres circuits de commercialisation. Cette culture n'est pas adaptée aux vagues de chaleur extrêmes qui ont occasionné le développement de mycotoxines.

Avec la baisse de la sole de maïs, Vivadour a continué de réajuster son outil de séchage et de stockage au cours de l'exercice : un séchoir et deux silos de stockage ont été fermés pour redimensionner l'ensemble du dispositif. Le groupe dispose désormais de cinq séchoirs maïs très performants (Barcelonne-du-Gers, Maubourguet, Masseube, Feugarolles, Le Houga), situés au cœur des zones de production.



Vivadour poursuit sa politique de développement des cultures contractuelles à valeur ajoutée pour ses agriculteurs



• Les cultures contractuelles augmentent

Vivadour poursuit sa politique de développement des cultures contractuelles à valeur ajoutée pour ses agriculteurs. Le partenariat pour la culture de blé LU Harmony (500 ha) a été renforcé avec un nouveau cahier des charges mettant en avant des pratiques culturales respectant la biodiversité (cultures mellifères, mise à disposition de ruches, d'hôtels à insectes).

L'offre de cultures contractuelles repose aussi sur un fort développement des variétés pures de blé améliorant (Izalco, Forcali, Giambologna), un contrat en soja destiné à l'alimentation humaine et les cultures de soja pour Graines d'Alliance, du maïs waxy et waxy pro, du colza érucique, des blés meuniers Actéo, des blés biscuitiers, de l'orge brassicole et de nombreuses expérimentations pour des cultures dérobées en oléo protéagineux destinées à la biochimie verte (Cameline et Moutarde d'Abyssinie).

Les agrofournitures

Une très forte volatilité des prix des engrais, entraînant une baisse des ventes des engrais de fond (stable pour les azotés) aura marqué l'exercice 2022-2023. Après deux ans de fonctionnement, Direct Ferme correspond aux attentes des agriculteurs et Vectéo fournit un service de transport de proximité performant.

Les ventes de semences certifiées de céréales à paille ont fortement augmenté pour l'exercice 2022-2023, avec un record en volume jamais inégalé à l'automne 2022, grâce à la croissance de notre sole soutenue par les primes sur les variétés pures de blés améliorants.

Ces cultures sont parfaitement adaptées aux zones Nord et Est de notre territoire, sur des sols argilo-calcaires. On y enregistre les meilleurs taux de protéines presque tous les ans, à l'inverse des autres territoires de la coopérative où les résultats se révèlent beaucoup plus aléatoires.

La totalité des semences certifiées de céréales à paille distribuées aux adhérents proviennent de notre usine Actéo semences, basée à Vic-Fezensac.



• Une baisse de la sole maïs contenue

La baisse de la sole maïs dépasse les 10 % au niveau national mais elle reste limitée pour Vivadour à environ 5 %, confirmant une bonne campagne morte saison printemps 2023. Plus de 80 % des semences proviennent de notre partenaire historique Corteva.

On note toutefois une baisse significative de la sole soja pour la première année et l'arrêt du développement de cette culture sur notre territoire à cause des mauvais rendements en sec constatés lors de la collecte 2022.

• Des niveaux élevés en tournesol

La sole tournesol standard et tournesol oléique reste sur des niveaux élevés. La rotation blé/tournesol reste sécurisante agronomiquement pour les agriculteurs, pour la majeure partie de notre territoire où la ressource en eau pose un problème.

Afin de répondre aux besoins de notre client, un programme de 1 000 ha de maïs waxy précoce a été initié au printemps 2023 avec des semis début mars pour une récolte fin août.

Malgré les conditions climatiques très perturbées du printemps 2023, on constate une nouvelle fois que les semis très précoces de maïs constituent une solution fiable au dérèglement climatique.



LES AGROFOURNITURES (SUITE)



De nouvelles variétés de soja

La totalité des semences de soja sont issues de notre programme de multiplication conduit par nos agriculteurs avec des choix de variétés en continu renouvellement. Pour la première année, de nouvelles variétés issues de la génétique Corteva ont été commercialisées.

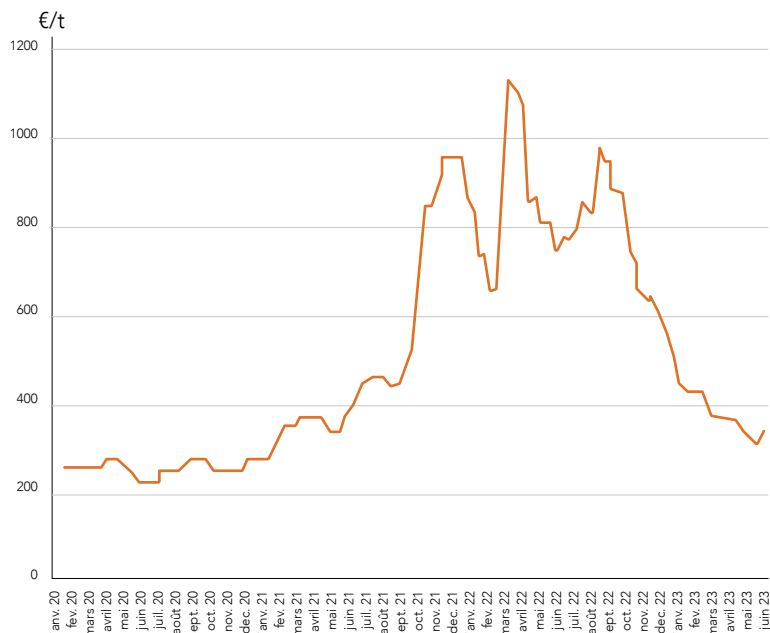


Nos ventes d'engrais sont en baisse avec 59 000 t contre 67 000 t lors du précédent exercice

Les ventes d'engrais en baisse

Nos ventes d'engrais sont en baisse avec 59 000 t contre 67 000 t lors du précédent exercice. Cette diminution est liée à la très forte volatilité des prix. Par exemple, l'urée a grimpé jusqu'à 1 100 €/t en mars 2022 pour redescendre à moins de 400 €/t en avril 2023. Ce phénomène explique la prudence de nos agriculteurs qui ont réalisé des impasses, en particulier au niveau des engrais de fond. En bilan final, les ventes d'azote sur l'ensemble du territoire sont équivalentes aux années précédentes, ce sont donc bien les achats sur tous les autres produits qui chutent fortement.

Nos ventes en engrais organiques pour l'agriculture biologique, la vigne ou en grandes cultures conventionnelles, continuent à progresser et atteignent les 4 500 t.



Marché de l'urée en France

Les ventes de produits de protection des plantes sont stables sur toutes les cultures avec une progression régulière tous les ans des produits de biocontrôle et biostimulants utilisés en viticulture et en grandes cultures. Notre participation à la centrale d'achats Convergence nous aura permis de limiter très fortement l'envolée des prix demandés par la pression très forte de nos fournisseurs. Nos agriculteurs ont ainsi pu bénéficier de stocks achetés par anticipation.



Jérôme CANDAU

Directeur du Pôle agricole et agroalimentaire

« Nous avons subi une volatilité inédite des prix sur les engrais durant une période longue. C'est la conséquence de l'envolée du prix du gaz avec le conflit en Ukraine. »

Devancer l'interdiction du S-métholachlore

Le groupe coopératif Vivadour travaille pour trouver les meilleures solutions alternatives à l'interdiction du S-métholachlore, une molécule très utilisée dans notre région. Certaines solutions ont déjà été testées avec succès ces dernières années.



Direct Ferme, un service adapté aux attentes

Direct Ferme, notre système de distribution directe agriculteurs a réalisé son premier exercice complet. Près de 800 agriculteurs l'utilisent en moyenne cinq fois dans l'année. Il semble donner entière satisfaction à nos adhérents et clients, et continue à s'améliorer et à progresser au fil des campagnes de livraison. En parallèle, nos ventes d'agrofouritures dans les 13 magasins restent stables. On peut considérer qu'après deux exercices de réorganisation de la distribution, les agriculteurs ont retrouvé un dispositif adapté à leurs besoins (41 % des achats d'engrais via les livraisons direct port, 12 % dans les magasins et le reste livré à la commande sur les exploitations).

Vectéo, un maillon indispensable

Notre société de transport est un maillon indispensable à la chaîne de distribution des agrofouritures. Vectéo assure le transport de collecte du champ au silo puis du silo jusqu'au client final. Son chiffre d'affaires continue à progresser, principalement pour les grandes cultures mais aussi pour les autres activités du groupe ou pour des prestations externes. Nous visons l'efficacité économique dans un contexte très difficile, le secteur du transport étant fortement touché par la volatilité du prix des carburants et l'augmentation des charges. Le transport de proximité reste une force pour nos agriculteurs et pour le groupe et assure une prestation logistique au meilleur prix. Vectéo compte 30 salariés et une flotte de 27 camions (jusqu'à 70 camions en saison et plus de 500 bennes céréalières au moment des récoltes).

L'agriculture biologique

Le marché du bio est saturé à cause de l'inflation qui impacte les achats des consommateurs en bio. Notre nombre d'agriculteurs, engagés dans le groupement « Les agriculteurs bio de Gascogne », reste toutefois stable grâce à des cultures contractuelles comme le soja bio destiné à l'alimentation humaine.



• Un nouveau silo pour le bio de demain

Notre partenaire AgriBio Union investit dans le bio de demain avec un nouveau silo équipé des dernières technologies à Auch-Roquelaure sur le territoire de Vivadour. Cet outil a une capacité de 15 000 t réparties en 21 cellules pour sécher, nettoyer et alloter de nombreuses espèces dans d'excellentes conditions de stockage (refroidissement).



À l'inverse des cultures conventionnelles, les rendements sont restés majoritairement stables dans les exploitations en agriculture biologique sur l'exercice 2022/2023. Cette stabilité s'explique parce que 90 % de la sole en cultures biologiques de soja est irriguée pour le contrat Soja d'Oc destiné à l'alimentation humaine et nous cultivons peu de maïs. La collecte a donc atteint 14 436 t contre 15 434 t durant l'exercice précédent. Pour sécuriser la commercialisation de leurs productions, les agriculteurs contractualisent majoritairement avec un acompte et des compléments de prix.

• Le marché du bio saturé avec l'inflation

Toutefois, les surfaces ne progressent plus et on constate quelques déconversions, conséquences d'une saturation du marché bio, en particulier pour les céréales à paille. Cette saturation du marché bio fait suite à l'inflation des denrées alimentaires, le consommateur privilégiant les marques distributeur ou des produits plus basiques ou génériques car moins coûteux.

Les stocks de report en blé sont d'ailleurs significatifs pour notre partenaire AgriBio Union et pour l'ensemble des acteurs en France. Nos débouchés en soja bio destiné à fabriquer du lait de soja demeurent stables dans ce contexte et cette culture est parfaitement adaptée à notre région.

Les légumes

L'avenir de la filière repose sur une augmentation des surfaces contractualisées avec nos partenaires industriels.

Depuis plus de 30 ans, Vivadour assure l'interface entre industriels légumiers et producteurs. Plus de 26 000 ha de maïs doux, 6 400 ha de haricots et dans une moindre mesure, des maïs doux bio, pois, brocolis, tomates et flageolets ont été mis en place pour plus de 500 000 t de légumes produites. En 2022, les surfaces ont encore augmenté : 165 ha de haricots et 900 ha de maïs doux dont 61 ha en bio.



Mettre en adéquation les besoins des industriels et les demandes de productions contractualisées de nos adhérents

• Capitaliser sur le savoir-faire de nos producteurs

L'expérience de nos adhérents bénéficie à la relation de confiance avec les leaders industriels (Bonduelle, D'Aucy). Nous souhaitons capitaliser sur cette expertise pour contractualiser avec tous les donneurs d'ordre intéressés par notre territoire.

Pour cela, nous proposons des parcelles répondant aux critères exigeants d'agrèage selon des paramètres tels que le type de sol, la surface des parcelles, la capacité d'irrigation, la proximité de l'usine...

La diversité de nos zones de production permet des cultures très différentes autant en monoculture qu'en doubles cultures, avec des semis de pleine saison ou tardifs. Une monoculture en haricots au cycle de culture rapide libère les capacités d'irrigation très tôt.



• Vers une organisation de producteurs

Nos productions sont contractualisées avec des prix définis selon des cultures de référence. Notre organisation veille au respect des revalorisations tarifaires, assure la recherche des surfaces demandées par les industriels, accompagne les agriculteurs, suit la traçabilité et les paiements. Enfin, notre groupement est représenté au sein du Cénaldi*, de l'Unilet** et de l'AGPM***.

L'avenir de la filière fruits et légumes repose sur l'augmentation et la diversification des contrats et des actions améliorantes sur les cultures. Après l'informatisation de la traçabilité et des bilans hydriques, nous devons investir pour notamment diminuer les applications phytosanitaires. Nos productions seront ainsi encore plus saines et respectueuses de l'environnement.

*Association nationale d'organisations de producteurs de légumes de plein champ pour l'industrie ** Union Nationale Interprofessionnelle des légumes transformés ***Association générale des Producteurs de Maïs



Le pôle services

Durant l'exercice, les services aux agriculteurs (traçabilité) et le pôle agronomique ont été regroupés afin de gagner en efficacité et mieux répondre aux attentes de tous les agriculteurs.

L'efficacité de l'outil Smag Farmer se confirme avec le renouvellement d'abonnement de 500 agriculteurs.

Nous avons fait le choix de limiter le nombre d'outils d'aide à la décision pour nous impliquer au maximum dans le développement d'OptiBlé et OptiColza, des outils destinés au fractionnement de l'azote en culture. 3 000 ha ont été suivis avec cet OAD qui réalise des photos satellites régulières de la parcelle, une évolution de la biomasse et qui évalue donc les besoins en azote.



Des outils pour une agriculture de précision

Nous avons lancé OptiEau, un nouvel outil pour adapter l'irrigation aux besoins en eau de la plante. Son lancement semble très prometteur pour les prochaines années.

Afin de répondre à des attentes très fortes de certains agriculteurs au niveau de la fertilisation des sols, nous avons aussi décidé de nous engager dans la démarche Be Api qui permet à un agriculteur de faire un état des lieux très précis du potentiel fertilisant de l'ensemble de ses parcelles et donc d'ajuster la fertilisation selon les cultures.

Vivadacs, les itinéraires culturaux comparés

Notre programme d'agriculture de conservation des sols Vivadacs se poursuit avec une approche technique et économique par comparaison, notamment dans notre ferme expérimentale à Risclé et auprès d'agriculteurs sur différents itinéraires culturaux (labour, culture simplifiée, semis directs).



En veille sur les nouveautés pour l'agriculture

Notre pôle services répondra aux besoins en constante évolution des agriculteurs. Nous avons toujours notre programme d'expérimentations avec nos centrales d'achat Axso et Convergence afin de rester en veille sur les potentiels des semences que nous commercialisons, l'efficacité de nos produits de traitement des plantes et de biocontrôle et afin de tester tous les nouveaux produits présentés sur le marché.

Au sein de ce service, nous travaillons également sur les meilleures associations d'espèces que nous pouvons proposer à nos agriculteurs afin de répondre à leurs nouvelles obligations d'intercultures. De nouvelles offres en biochimie verte sont proposées à la coopérative ainsi que l'implantation de cultures mellifères pour notre nouvelle filière apicole. Nous avons testé de nouvelles technologies d'implantation de ces nouvelles cultures par drones.



Démarche qualité

- **Actéo** : maintien des certifications ISO 9001, CSA-GTP, 2BSvs, Harmony Lu et NF V30-001 et de l'agrément pour la distribution de produits phytopharmaceutiques aux professionnels ;
- **Vectéo** : maintien de la certification Qualimat® et suite de la démarche Charte CO₂ ;
- **Reconduction des certifications Bio** pour Vivadour et Actéo (maïs doux et céréales).

L'accompagnement au conseil stratégique

Enfin, nous accompagnons nos agriculteurs dans la future obligation réglementaire de conseil stratégique de leur exploitation. Pour cela, nous référençons les sociétés de conseil, présentes sur le territoire, les plus appropriées à leurs besoins.

Les volailles & les palmipèdes

L'exercice 2022-2023 a démarré avec la reprise de l'élevage post influenza aviaire et un été 2022 avec les levées de zone successives pour toutes les espèces. Le début d'exercice visait la préparation du plan Adour avec 68 communes sans canards du 15 décembre au 15 janvier et 22 communes avec une baisse de production de 40 % en volailles de chair. Nous avons optimisé les mises en place pour pénaliser le moins possible nos éleveurs.



Christian LAFORÊT

Président du Pôle animal

« Nous pouvons considérer que le plan Adour a été une réussite au regard de l'épizootie durant l'hiver 2022-2023. »



• Le manque de canetons

Le manque de canetons aura été le fil rouge de notre activité, avec la crise dans l'Ouest au printemps puis la perte d'un troupeau de reproducteurs subi en décembre 2022 par Sud-Ouest Accouvage, notre principal fournisseur.

Au printemps 2023, nous avons mis en élevage des canes. L'équipe technique a redoublé d'efforts aux côtés des éleveurs pour maîtriser cet élevage, leur engraissement et aider au travail du foie en abattoir. Mais la nouvelle vague d'influenza aviaire a entraîné leur dépeuplement. Seulement 30 % ont pu être valorisées. De nouvelles canes ont été mises en élevage sur la fin de l'exercice.



Le manque de canetons aura été le fil rouge de notre activité

• Épizootie d'hiver

Notre territoire a subi un impact majeur avec l'influenza aviaire de l'hiver 2022 à cause des nombreux dépeuplements et deux foyers détectés.

L'activité s'est rétablie en mars mais dès début mai, les zones de production bloquées en décembre ont été à nouveau impactées. Certains de nos éleveurs n'ont donc pas pu travailler depuis novembre 2022.

Le groupe coopératif Vivadour a été lourdement touché ce printemps avec 10 foyers identifiés (9 en canards et 1 en poules) et le dépeuplement de 200 000 canards. Nous estimons qu'au moins 200 000 animaux n'ont pas pu être mis en place.

Durant l'exercice, nous aurons produit 1 275 000 canards, soit -25 % par rapport à notre potentiel de 1 550 000 canards en claustration. En volailles Label et standards, les plannings de mises en place ont baissé de plus de 40 % durant plus d'un trimestre.

Depuis Noël 2022, c'est une gestion de crise en continu. Nous aurons vécu trois périodes d'influenza aviaire durant cette année. Techniciens et éleveurs ont fait tous les efforts nécessaires pour passer cette période difficile.



Delphin GUILLAUMEY

Directeur des productions avicoles

« C'est une nécessité de soutenir nos éleveurs car l'influenza aviaire à répétition a de lourdes conséquences économiques et psychologiques. Notre équipe de 28 personnes joue un rôle social pour les soutenir au quotidien (planning, gestion des nettoyages, désinfection...). L'influenza aviaire impacte toutes les activités. »



• Baisse de plannings en volailles Label Rouge

Depuis juillet 2022, après le rachat à 100 % de Fermiers du Sud-Ouest par Maisadour, Fermiers du Gers assure la commercialisation de la totalité des volailles. Conséquence immédiate de ce changement, nous avons dû reconquérir des marchés pour pallier la disparition de certaines marques de distributeurs. Au premier semestre 2022-2023 et jusqu'en mars 2023, nous avons enregistré une baisse de 12 % des mises en place (-8 % en France). La deuxième influenza aviaire a surgi, cassant la dynamique commerciale engagée. Les vides sanitaires ont été plus longs de la Toussaint jusqu'à Pâques.

En élevage, les fortes chaleurs de l'été 2022 ont provoqué des baisses de poids et de performance technique.

L'inflation ressentie sur les achats de matières premières nous a conduit à aider nos éleveurs en soutenant temporairement les prix payés aux producteurs.

Nous avons réussi la mise en place des volailles festives pour Noël 2023 alors que 60 % du parc était en zone réglementée, grâce à la mobilisation des éleveurs dans d'autres zones et en poussant le nettoyage et la désinfection, avec l'aide de l'administration, pour accélérer les levées de zone.

• « Reparlons technique »

Après toutes ces crises sanitaires à répétition, nous constatons que la performance technique n'était plus la priorité dans les élevages, nous avons donc décidé de revenir aux fondamentaux de l'élevage. Nous souhaitons recréer le lien avec les adhérents et redynamiser l'équipe technique dans l'accompagnement sur le terrain. Nous avons besoin de revenir à la technique de base : gérer un bon démarrage en été, comment travailler son indice de consommation...

• Les projets continuent malgré tout

Certains producteurs investissent pour agrandir, misent sur le photovoltaïque, créent des bâtiments supplémentaires ou des jardins d'hiver pour anticiper la claustration en hiver. Ils ont compris qu'elle devient incontournable en période à risque durant au moins la moitié de l'année.

• Une année correcte en volailles festives

Le redémarrage des volailles festives a eu lieu en pleine crise d'où un étalement des remises en place. Pourtant, Noël 2022 a connu des résultats corrects même si les magasins ont dû gérer des surstocks. Ce fut une bonne saison de volailles festives Label Rouge du Gers pour les éleveurs et l'abattoir car toute la production a été commercialisée.





LES VOLAILLES
& LES PALMIPÈDES
(SUITE)



• Un exercice correct en volailles standards

Malgré les deux épizooties (30 % puis 50 % du potentiel bloqué), l'exercice a été correct.

Les fortes chaleurs de l'été 2022 n'ont pas eu d'incidence grâce aux bâtiments bien équipés maintenant un bon niveau de performance.

En avril 2023, un bâtiment de 1 350 m² doté des dernières innovations technologiques et répondant aux attentes de bien-être animal est entré en fonctionnement pour une production de 7 bandes de 29 700 volailles par an. Ce projet s'inscrit dans le plan de développement de volailles standards pour approvisionner Fermiers du Gers. Trois nouveaux dossiers sont à l'étude pour des bâtiments du même type.

Au printemps 2023, une revalorisation a été accordée aux producteurs, dont la moitié indexée sur les indicateurs gaz, litière et électricité. Tous les maillons de la filière s'engagent aussi aux côtés des nouveaux projets, en les aidant financièrement sur les cinq premières années de production.

• Poules pondeuses et poulettes

Des cas de salmonelle ont impacté trois élevages de poules pondeuses sur seize, entre mai et novembre 2022. Et les remises en place ont été compliquées par le manque de poulettes avec la crise sanitaire dans l'Ouest. L'un de nos élevages a été touché deux fois par l'influenza aviaire entre décembre 2022 et mai 2023.



Vers une vaccination salmonelle complète des élevages d'ici l'hiver prochain

• Le marché de l'œuf bio compliqué

Aucune déconversion n'a été engagée malgré un contexte de marché saturé. Nous avons gardé le cap du bio, le prix a été revalorisé pour tenir compte d'une hausse de 25 % du prix des poulettes en un an.

Depuis le printemps 2023, la vaccination salmonelle en vaccin vivant est possible. Nous souhaitons la rendre obligatoire pour les anciens foyers et la recommander fortement pour les autres. Nous allons vers une vaccination complète des élevages d'ici l'hiver prochain.

Nous recherchons trois sites d'élevage en poules pondeuses plein air d'une capacité de 20 à 24 000 poules afin de poursuivre le développement et compléter notre offre.

En poulettes, nous avons démarré en mai 2023, un bâtiment de 27 000 futures pondeuses bio. Il est nécessaire de stabiliser cet élevage à 2,5 bandes par an avec des bâtiments de 1 600 m². Notre filière est ainsi autosuffisante à 60 %, une sécurité en vue de garantir notre capacité d'achat de poulettes à l'année.



Démarche qualité

- Certification Bio de la production d'œufs (Cocorette) et de poulets par Qualisud.



• Les oies reproductrices

Nous maintenons notre production d'oies reproductrices en partenariat avec la coopérative La Périgourdine en Dordogne. Un nouveau bâtiment démarre en 2023-2024 et nous recherchons un à deux sites pour l'élevage et l'engraissement d'oies en autarcie.



Les bovins

Le groupe coopératif Vivadour continue à consolider sa filière bovine en aval, en diversifiant ses activités et en investissant dans ses outils de production. Coriome, la société de façonnage de peaux de veau haut de gamme s'inscrit en acteur de premier plan pour le luxe français.



La diminution continue du cheptel bovin allaitant sur notre territoire (-18 % en 5 ans dans le Gers) occasionne une baisse de la collecte. Durant l'exercice, nous avons acheté 4 204 bovins gras et maigres auprès de nos adhérents. Nos éleveurs ont pu stabiliser leurs revenus, grâce à la forte augmentation des prix des bovins de qualité, conséquence de la hausse des matières premières, de la baisse du cheptel allaitant en France et d'une consommation stable de viande bovine dans le Sud-Ouest. En France, les produits sous signe de qualité pâtissent de l'inflation. Pourtant, nos volumes progressent, en particulier en Bœuf Blond Label Rouge.

Depuis plusieurs années, Vivadour privilégie le partenariat avec de nombreux négociants en bestiaux et d'autres coopératives pour approvisionner Maison Jucla et Vignasse & Donney. Nous cherchons une valorisation optimale des bovins par l'aval afin d'améliorer le revenu des éleveurs.

Maison Jucla a diversifié ses sites d'abattage, en abattant la majorité de son volume hebdomadaire de veaux de boucherie sur le site d'Auch dont Vivadour est actionnaire, un soutien à l'économie locale.

Le développement de l'engraissement de vaches de réforme continue (15 éleveurs) pour Maison Jucla et Vignasse & Donney afin de compenser la diminution de la collecte. L'activité repousse de veaux destinés à l'export en Italie se poursuit en collaboration avec Alliance Occitane.

• Maison Jucla

De nouveaux clients et un savoir-faire d'artisan chevillard renforcent le développement de Maison Jucla, malgré une chute de la consommation en boucherie traditionnelle post-Covid.

Depuis le printemps 2023, l'entreprise utilise sa nouvelle unité de découpe (800 m²), de conditionnement et de stockage, à Carbone (31), près de Toulouse et de l'autoroute. Ce site permet de diversifier les gammes de produits pour la restauration ou les Grandes et Moyennes Surfaces et améliore les flux logistiques des activités de négoce.



●●●
LES BOVINS
(SUITE)

● **L'activité veau engraissement Juviveau**

Avec l'envolée du prix de la poudre de lait en France et en Europe, Juviveau a engraisé seulement 5 856 veaux en intégration contre 7 800 en 2021-2022. La consommation de viande de veau baisse avec l'inflation d'où la très forte chute de l'engraissement pour tous les opérateurs en Europe. En revanche, notre activité veau sur paille est stable. Cette viande de qualité premium garde son marché, car il existe peu d'acteurs français. Nous avons toujours l'ambition de développer cette filière avec de nouveaux éleveurs. Serval, notre partenaire de lait premium (un des derniers acteurs français), nous accompagne pour gagner en performance. Ainsi, nous avons créé ensemble, Servadour, une société dédiée à l'achat, l'allotement et la commercialisation des veaux de 8 jours vers les marchés français et européens.



● **Vignasse & Donney toujours en progression**

Avec 25 millions d'euros de chiffre d'affaires, Vignasse & Donney progresse malgré un contexte de consommation perturbé. Les ventes en boucherie traditionnelle sont stables tandis que celles des GMS augmentent au rayon boucherie-découpe en Blonde d'Aquitaine Label Rouge, avec un référencement chez de nouveaux distributeurs néo-aquitains. L'agrandissement de 1 000 m² du site d'Artix (bovins race à viande exclusivement et surtout Blonde d'Aquitaine) et sa modernisation devraient être opérationnels au début de l'été 2024. Des coopératives et négoce locaux approvisionnent Vignasse & Donney avec des éleveurs en Béarn, Chalosse et Pays Basque.



Jérôme CANDAU
Directeur du
Pôle agricole et
agroalimentaire

« À Artix, l'investissement de près de 4 millions d'euros améliorera les flux d'activité (automatisation des process de découpe) et répondra aux attentes de nouveaux marchés (hausse de production de steaks hachés, découpe et conditionnement), en particulier pour les rayons libre-service des GMS. »



● **Coriome façonne les cuirs haut de gamme**

Coriome, créée à parité avec un partenaire acteur du luxe français, a commencé son activité en avril 2023, dans un contexte difficile pour les peaux de vache et d'agneaux. Coriome approvisionne le luxe français en peaux de veau haut de gamme, produites par les éleveurs de Juviveau Production (alimentation avec du lait entier) et des achats auprès d'autres sociétés françaises. Un site de stockage, de tri et de marquage des peaux a vu le jour à Saint-Gaudens, équipé des dernières technologies en termes de traçabilité.



Coriome a pour objectif d'être le premier acteur sur ce marché de niche avec une valorisation de choix pour notre activité de veaux sur paille

Nos marques

CANARDS



VOLAILLES



BOVINS



DES PRODUITS SOUS SIGNE DE QUALITÉ



PÔLE VITICOLE, VINS & SPIRITUEUX

€ **48 M€**
de chiffre d'affaires

 **196 000 hl**
de vins produits

 **2 250 hl**
d'alcool pur distillés

La viticulture, les vins et spiritueux

L'exercice 2022-2023 aura été marqué par une baisse de production liée aux nombreux aléas climatiques. L'inflation des matières premières a impacté notre activité ainsi que la pénurie d'approvisionnement. Notre chiffre d'affaires consolidé reste stable.



Serge TINTANÉ
Président du
Pôle viti-vinicole

« La singularité de nos vins, à savoir des vins blancs et des vins frais très aromatiques, crée la différence sur le marché. »



Encourager nos viticulteurs à conduire leurs vignobles afin d'obtenir la meilleure qualité de raisin

Nos activités évoluent dans un contexte économique difficile sur le marché des vins et des spiritueux. La consommation de vins rouges enregistre une baisse très marquée en Europe. Cependant, les vins IGP Côtes de Gascogne continuent à tirer leur épingle du jeu grâce à leur typicité, avec des profils frais et aromatiques adaptés aux goûts des consommateurs. Nous devons encourager nos viticulteurs à conduire leurs vignobles afin d'obtenir la meilleure qualité de raisin. Cette équation (qualité du vin/qualité du raisin) reste indispensable pour garantir le meilleur revenu.



La relation avec les viticulteurs

L'exercice 2022-2023 a fortement été impacté, une nouvelle fois, par les aléas climatiques. Le gel du printemps 2022 puis les nombreux épisodes de grêle ont entraîné une baisse de 35 % de notre potentiel.



Le violent épisode de grêle du 3 juin 2022 a eu une incidence marquée sur la récolte. 1 000 ha de vigne ont subi la grêle parmi lesquels on a estimé que 450 ha étaient détruits à 75 %. Début juillet 2022, la canicule s'est abattue sur les vignes, provoquant un échaudage et un stress hydrique soutenu. La véraison a débuté aux alentours du 1^{er} août puis a évolué très rapidement. Nous avons donc pu constater une faible pression de la maladie et nous avons réalisé un premier point DYOSTEM (analyse des potentiels aromatiques) début août.

Le 16 août 2022, un nouvel orage de grêle s'est abattu sur le secteur d'Eauze et de Condom, occasionnant de nouveaux dégâts. Le printemps 2023 a été lui aussi marqué par des aléas climatiques. Un orage de grêle mi-juin a impacté un large secteur, engendrant une perte de volume estimée à 6 000 hl pour notre coopérative. Cet orage accompagné de forts coups de vent a occasionné des dégâts dans nos vignes (rangs couchés). La pluviométrie élevée (plus de 330 mm en deux mois et demi) n'a pas permis une protection optimale du vignoble, face à une pression mildiou très forte et constante. Nous avons donc subi une perte de récolte sur les cépages très sensibles -Merlot, Sauvignon, Ugni Blanc- et dans une moindre mesure, sur le Colombard et le Gros Manseng.



Démarche qualité

- **Certification ISO 9001 (2015)** maintenue sur tous les sites pour le suivi du vignoble, l'élaboration et la commercialisation de vins et spiritueux (Cazaubon, Eauze, Gondrin, Panjas, Vic-Fezensac, Castelnau-d'Auzan et Sainte-Christie-d'Armagnac) ;
- **Certification HVE 3 Vivadour** : démarche collective avec un groupe de viticulteurs ;
- **Le Club des Marques** : certifications bio produits dont préparation et distribution (vins, armagnac, eau de vie d'Armagnac) ;
- **Certification bio du Chai 931** pour la distillation et le stockage de spiritueux ;
- **Maintien de l'ISO 17025** et extension de l'accréditation pour le laboratoire CEnopole de Gascogne lors de l'évaluation du COFRAC en juillet 2023.

Les domaines : un outil de transmission aux nouvelles générations

Les surfaces exploitées par les domaines via 4 SCEA représentent 252 ha. Les domaines ont permis l'installation d'un jeune viticulteur au cours de l'année 2022, en lui rétrocédant un bail de 26 ha. Il bénéficie également de l'accompagnement technique et financier de la coopérative.

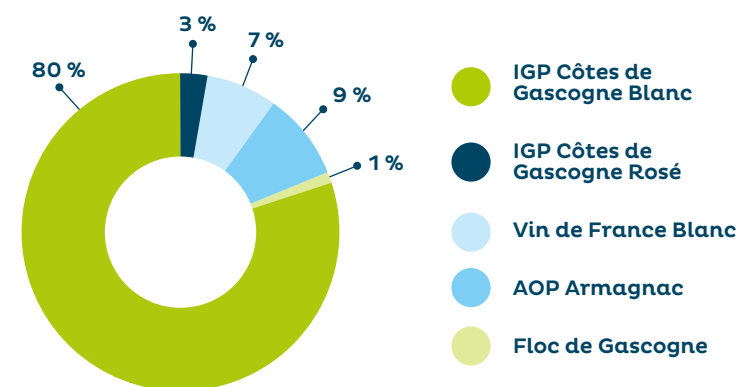
La vinification

En raison des nombreux aléas climatiques, les vinifications ont été complexes avec des matières premières atypiques : raisins altérés, sous-maturité lors de récolte en urgence, vendanges échaudées, déséquilibrées d'où un manque d'acidité et parfois de forts degrés d'alcool...

Afin de gagner en compétitivité, nous avons organisé la collecte sur trois sites (Eauze, Panjas et Gondrin), au lieu de quatre habituellement. La cave de Cazaubon n'a pas été ouverte car elle se situait malheureusement au cœur de la zone la plus sinistrée. La collecte a donc débuté à Eauze et Panjas à partir du 18 août 2022, puis à Gondrin du 25 août au 21 septembre 2022. Nous avons récolté 196 000 hl grâce à nos 238 viticulteurs apporteurs avec un rendement moyen de 61 hl/ha.

L'équipe technique continue d'accompagner au quotidien nos viticulteurs dans le suivi de leurs 2 707 ha de parcelles de vigne en production (en 2022-2023). Notre équipe oriente les viticulteurs vers l'encépagement le plus approprié à leurs parcelles. Elle continue d'accompagner le déploiement de la certification HVE3 de façon collective pour répondre aux attentes des consommateurs, avec des conditions de production respectueuses de l'environnement. Enfin, l'équipe technique organise la traçabilité et les sélections parcelles pour préparer les vendanges.

Répartition des rendements



La commercialisation des vins



La prospection auprès de nouveaux clients doit contribuer à soutenir notre développement dans l'aval, afin de développer nos parts de marché.

Fort heureusement, grâce au savoir-faire des équipes en matière d'assemblage et vinification, la qualité est au rendez-vous. Notre production permet d'alimenter les marchés bien valorisés en appellation Gascogne. Pour améliorer notre positionnement sur le marché et améliorer nos rentabilités, nous nous fixons l'objectif de limiter la production de vins d'entrée de gamme, souvent issus de raisins non qualitatifs. Toute la récolte 2022 a été vendue malgré un marché en berne. En tant que spécialiste et créateur de vins en vrac, l'une des forces de notre modèle commercial repose sur la diversité de notre portefeuille clients.



Une des forces de notre modèle commercial repose sur la diversité de notre portefeuille clients

Le pôle services et conseils

Enopole de Gascogne continue à se développer en élargissant sa palette de services. Durant l'exercice 2022-2023, la croissance s'est appuyée sur la reprise d'une activité de distribution de vente de bouteilles au détail à Eauze et l'agrandissement de notre magasin, avec désormais une surface de 300 m².

• La baisse de production impacte l'activité analyses

Le laboratoire a procédé à plus de 38 300 analyses, un peu en deçà de la moyenne des 40 400 échantillons habituellement prélevés, à cause de la baisse de la production régionale. L'audit de surveillance a eu lieu les 3 et 4 juillet 2023 et notre accréditation a été reconduite.

Le chiffre d'affaires sur l'ensemble des activités d'Enopole de Gascogne est en hausse, malgré la baisse de production.

• Les modèles d'analyse évoluent

Enopole de Gascogne a vocation à proposer tous les services nécessaires aux viticulteurs, aux chais particuliers de la région et aux caves coopératives.

Pour accompagner les nouveaux marchés en développement sur notre territoire, nous nous diversifions et faisons évoluer nos modèles d'analyse pour procéder aux analyses de whisky français, bières artisanales, etc.



Pôle spiritueux : les armagnacs et les eaux de vie

Nous poursuivons la structuration de ce pôle entamée depuis deux exercices. La nouvelle dynamique est engagée puisque nous avons enregistré une hausse du chiffre d'affaires de + 10 % par rapport à 2021-2022 et + 30 % par rapport à 2020-2021.



Pascal DUPEYRON

Directeur du Pôle viticole, vins et spiritueux

« En 2023, le Pousse Rapière fêtait ses 60 ans. Ce fut l'occasion pour nos équipes de revoir l'identité visuelle de la gamme. »

Notre activité armagnacs et eaux de vie a retrouvé son niveau de chiffre d'affaires post-Covid grâce à cette structuration.

Nous avons ainsi réalisé 16 M€ de chiffre d'affaires dont 8,5 M€ en produits conditionnés et 7,7 M€ en vrac. 60 % de ce chiffre d'affaires est réalisé à l'export.

Sur le vrac, 66 % des ventes sont réalisées en AOP Armagnac et 34 % en eaux de vie de vin (brandy).

• L'activité en conditionné

Les ventes se répartissent pour deux tiers en AOP Armagnac et un tiers en vins tranquilles, mousseux, liqueurs et floc.

Notre canal de distribution principal, le plus dynamique, est le réseau CHR (café hôtel restaurant). Malgré un contexte défavorable en Chine et en Russie, les ventes à l'export progressent.

• De nombreux projets en développement

Conformément à la feuille de route stratégique du plan Ambitions 2025, nous renforçons notre réseau commercial afin de développer le commerce à l'export.

Nous prévoyons d'élargir notre gamme à d'autres spiritueux tels que les rhums et les whiskies.

Nous allons également renforcer et continuer à développer notre activité œnotouristique en nous appuyant sur la rénovation d'un site du groupe. Il est idéalement placé et sera entièrement dédié au tourisme et à l'accueil de nos clients. Ce projet comportera la visite d'une distillerie, la découverte d'un chai et un show-room pour présenter notre gamme avec un caveau de vente.



Le pôle distribution spécialisée

Plusieurs facteurs exogènes ont freiné le développement de l'activité durant l'exercice. La forte inflation et les conflits sociaux ont impacté le comportement d'achats tandis qu'un climat néfaste concerne le végétal, notre cœur de marché.



Patrick LARRIBAT

Président du
Pôle libre-service
agricole

« Le véritable circuit court de proximité dans nos magasins donne du sens au maintien et au développement d'un tissu agricole local auquel nous sommes très attachés. »



PÔLE DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE

€ **18 M€**
de chiffre d'affaires

 **16** points de vente
Gamm vert dont deux
magasins Frais d'Ici en duo

 **Près de
580 000**
passages en caisse

 **20 900 m²**
de surface de vente



• Le végétal au cœur du dispositif

Nous avons structuré les espaces végétaux de 4 magasins selon le référentiel de Jardiland. Les retombées sont conformes à nos attentes. Le rapprochement de Jardiland avec In Vivo Retail apporte indéniablement une dynamique sur le végétal dont nous bénéficions largement.

• Le terroir : une source de croissance

Avec le soutien de la centrale d'achats, nous avons engagé une refonte des corners dits « produits du terroir », dans le magasin test de Condom en chef de file dont le modèle a été dupliqué à Fleurance, un autre point de vente au potentiel intéressant.

●●●
PÔLE DISTRIBUTION
SPÉCIALISÉE
(SUITE)



Jean-Marc BOUVIER

Directeur du Pôle distribution spécialisée

« Le groupe est ouvert à l'extension de son réseau de magasins, sur notre territoire ou en périphérie. »



Démarche qualité

- **Certification bio reconduite** pour Frais d'Ici à Auch ;
- **Maintien de l'agrément** pour la vente de produits phytopharmaceutiques au grand public (17 magasins).



• Le Frais : lien entre adhérents et consommateurs

L'offre produits des magasins Frais d'Ici continue à évoluer avec une croissance des produits issus des filières courtes du groupe et de producteurs locaux et régionaux.

• Le digital en développement

Notre centrale d'achats investit beaucoup dans la mixité de distribution entre le circuit traditionnel et le digital. Depuis quelques mois, un millier de références sont accessibles en ligne et disponibles au retrait dans nos magasins sous 24 h. C'est la première étape d'une mutation évidente qui va encore s'intensifier.

• Les marques propres aident le pouvoir d'achat

La centrale d'achats Gamm vert intensifie les marques dédiées (Ellor, Pure, In Vivo) dans tous les rayons. C'est un élément de différenciation fort auquel sont attachés les consommateurs car les marques propres proposent des produits de qualité à un prix moins élevé.

• Un investissement raisonné

Le magasin de Rieumes en périphérie du Gers, longtemps considéré comme une zone à potentiel de développement, a été agrandi et rénové avec une augmentation de l'offre en végétal et un alignement des gammes existantes. Les premiers retours sont encourageants.



Environnement, énergie & innovation

Créer du revenu dans les exploitations et accompagner la transition agroécologique reste le moteur de nos activités en recherche, développement et innovation.



Pierre LAJUS
Président du Pôle
développement,
prospectif et innovation

« La ressource en eau reste abondante sur notre territoire. Il y a même une tendance à l'augmentation des précipitations mais notre défi consiste à gérer l'irrégularité de cette ressource sur toute l'année. »



PÔLE ENVIRONNEMENT ÉNERGIE & INNOVATION



10 000 t
de biomasse collectée
et valorisée



9 000 t
d'amendements
organiques distribués



100 agriculteurs accompagnés
pour des projets photovoltaïques



**Observer, anticiper
et utiliser les
techniques conçues
pour d'autres métiers
et bénéficier de cette
R & D de pointe pour
plus de robustesse**

• La robotique agricole

Notre objectif ? Observer, anticiper et utiliser les techniques conçues pour d'autres métiers et bénéficier de cette R & D de pointe en l'adaptant au monde agricole pour plus de robustesse, une efficacité avérée et une économie.

Nous sommes ainsi en phase de veille et prototypage pour adapter des matériels électriques en solaire et les dimensionner à l'usage agricole (semis, désherbage, mesures au champ) afin de pallier l'intervention humaine et améliorer les bilans carbone.

• Vers une protection anti-gel et irrigation ?

Au cours de l'été 2022, des essais de goutte-à-goutte ont été conduits avec des panneaux solaires sur la vigne. Nous déterminons si cette technologie peut assurer une protection anti-gel et l'irrigation. Elle est déjà opérationnelle sur plusieurs centaines d'hectares en viticulture.

En 2023, nous avons relancé un essai sur du maïs semences, le but étant de stopper l'irrigation des pieds mâles après la fécondation, pour réduire d'un tiers la consommation d'eau.

●●●
PÔLE ENVIRONNEMENT,
ÉNERGIE (SUITE)



● Une évolution du site météo

Outre les prévisions habituelles, le site météo intègre en test de nouveaux outils Météo France : prévisions probabilistes, cartes de températures et précipitations au kilomètre, cartes d'humidité des sols et prévisions saisonnières à 6 mois, radars au kilomètre toutes les cinq minutes.



● L'agroforesterie

Plusieurs essais sont conduits sur diverses plantes pour des applications en production d'énergie, cosmétique, carburant... Nous développons notamment l'agroforesterie productive (des champignons sur plus de 10 000 arbres), une plantation pouvant être financée par le fonds carbone et constituer un revenu complémentaire.

● Gérer la ressource en eau

Il existe de plus en plus de pompes solaires en élevage. Nous avons ainsi réalisé un chantier emblématique au-dessus du Lac bleu dans les Pyrénées, pour approvisionner en eau courante une cabane de berger. L'excédent redescend vers des abreuvoirs qui alimentent les estives de brebis. Notre drone, en place depuis 4 ans, suit le volume des lacs collinaires et leur ensablement pour respecter les aspects réglementaires. Enfin, de nombreuses pistes existent pour valoriser les lacs d'irrigation en contre-saison.



Frédéric MARCATO

Directeur du Pôle environnement, énergie et innovation

« Nous travaillons avec les instances régionales et nationales pour faire évoluer les réglementations sur l'eau. Les décisions sont ainsi en adéquation avec la réalité de nos territoires. »

● Biomasse : un tonnage record

Nous pouvons envisager des plans de développement grâce au tonnage record de biomasse en 2022-2023. Ces ressources libres, jusqu'alors inexploitées par les agriculteurs génèrent un revenu complémentaire sans amoindrir la qualité des sols. 400 000 € ont été investis pour la mise aux normes du site de Riscle.

Par ailleurs, nous cherchons à dupliquer la production d'amendements organiques pour répondre à la demande. Nous pourrions aider les agriculteurs à composter à la ferme ou créer d'autres sites. Nous espérons aussi développer prochainement la production d'hydrogène vert.



● Aller plus loin avec le photovoltaïque

En 15 ans, nous avons accompagné 300 adhérents. Désormais la réglementation autorise l'autoconsommation, un système adapté à nos activités saisonnières. Actuellement, une dizaine de nos sites sont enregistrés pour une puissance de 2 MW. Plus de 2 GWh pourront être produits grâce à des toitures du groupe coopératif Vivadour. Nous prévoyons aussi d'installer des ombrières sur les parkings et des bornes de recharge électrique. Enfin, des sites sans usage actuellement seront équipés pour les réaffecter. Notre objectif est d'autoconsommer au maximum et de devenir producteur d'électricité. En 2022-2023, nous avons réalisé plus d'une centaine de diagnostics chez des agriculteurs. Nous continuons à développer des prototypes au sol pour déployer l'agrivoltaïsme (bâtiments d'élevage, viticulture, solaire flottant, élevage bovin, serres pour de nouvelles cultures...).



Les solutions photovoltaïques constituent un fort axe de développement

Innovation & Développement : Ovalie Innovation

Ovalie Innovation consolide depuis une dizaine d'années différentes méthodes pour faire émerger des idées innovantes : exploration et analyse de marchés, structuration de l'ingénierie financière pour aboutir à la mise sur le marché de ces innovations.

Ovalie Innovation veut mieux valoriser ses savoir-faire acquis dans le monde agricole et les proposer à d'autres secteurs. « Nous voulons devenir une plateforme qui accompagne les innovations de A à Z tant pour les différentes entités de nos coopératives actionnaires que pour des clients externes », explique Tristan de Vasselot, directeur général d'Ovalie Innovation. La stratégie est orientée vers deux axes :

- Travailler la structuration d'une idée innovante grâce à notre réseau de partenaires, la faire mûrir et l'amener jusqu'au marché pour la commercialiser ;
- Donner accès à cette capacité d'innovation à de nouveaux clients, venant de secteurs différents pour enrichir notre capacité créative.

• Sobiotech et l'huile de coriandre

L'huile de coriandre, nouveau composant pour l'industrie cosmétique, suscite un vrai intérêt. Commercialisée par Seppic, filiale d'Air Liquide, la mise en marché est en phase de pré-lancement.

Plusieurs grandes marques de cosmétique ont manifesté leur intérêt et vont tester cette intégration dans certaines de leurs formulations. Mais il faudra à minima attendre 18 à 24 mois pour une mise en marché de produit fini au consommateur.

Pour le moment, la production fournit le marché des échantillons. C'est un go-to-market (stratégie de mise en marché) classique sur ce marché.

Sobiotech, l'outil de production créé à Auterive (32), fonctionne depuis début 2023. Il est dimensionné pour produire 4 à 5 000 l d'huile de coriandre par an avec un fonctionnement en 1x8 h. La capacité du site et la diversité des productions permettront de répondre au développement attendu sur ces marchés. Ovalie Innovation travaille déjà à l'amélioration de la sélection variétale des graines pour augmenter la qualité de l'huile de coriandre extraite.

• Une technologie de sexage des œufs en canards

Nous sommes en train d'implémenter nos technologies de sexage in ovo des canards chez Sud-Ouest Accoupage. Cette technologie devrait être opérationnelle courant 2024 avec des rendements attendus autour de 95 %. Au regard des enjeux sur la vaccination et des évolutions politiques et réglementaires sur le sexage, Ovalie Innovation travaille avec Sud-Ouest Aliment à la plus juste intégration des coûts au sein de la filière.



Tristan DE VASSELOT

Directeur général d'Ovalie Innovation

« Forte de son expertise en recherche et développement et en ingénierie financière, Ovalie Innovation va développer le conseil en innovation auprès de clients externes et rendre plus visibles ses savoir-faire. »



Nous voulons devenir une plateforme qui accompagne les innovations de A à Z

Société Coopérative Agricole

HCCA N°14095
Siren 381 996 214 • RCS Auch
Rue de la Menoue • 32400 Riscle
Tél. 05 62 69 71 72 Fax 05 62 69 93 14
vivadour@vivadour.com

www.vivadour.coop

